

NOYERS-BOCAGE | MISSY | LE LOCHEUR | TOURNAY-SUR-ODON

Val d'Arry

BULLETIN MUNICIPAL 2025



Les enfants de la **Moyenne et Grande Section Maternelle** de l'Ecole de VAL D'ARRY
en atelier au CDAR à TOURNAY-SUR-ODON



www.valdarry.fr

CONTACTS UTILES

MAIRIE VAL D'ARRY

- 7, Place de l'Église - Noyers-Bocage
14210 VAL D'ARRY
- 02 31 77 16 12
- mairie@valdarry.fr
- www.valdarry.fr

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

Tous les jours de 10h à 12h
et les mardis et vendredis de 14h à 17h

OUVERTURES AU PUBLIC

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h.
- Mardi de 16h à 18h30,
- Vendredi de 14h à 17h15. Le Maire et les Maires Délégués peuvent vous recevoir sur rendez-vous.

Mairies Déléguées

Accueils sur rendez-vous. Pour les démarches d'état civil, contactez la mairie de Val d'Arry au 02 31 77 16 12.

NOYERS-BOCAGE

Mairie de VAL D'ARRY
02 31 77 16 12
M. Alexandre, Maire délégué.

LE LOCHEUR

Lieu-dit Douet Patra - Le Locheur
14210 VAL D'ARRY • 02 31 77 16 12
M^{me} Malbec, Maire déléguée.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PRÉ-BOCAGE INTERCOM
31 rue de Vire - Aunay-sur-Odon
14260 LES MONTS D'AUNAY
02 31 77 57 48

MISSY

Ancienne École - Missy
14210 VAL D'ARRY • 02 31 77 16 12
M^{me} Lecuyer, Maire déléguée.

TOURNAI-SUR-ODON

Ancienne École - Tournay sur Odon
14310 VAL D'ARRY • 02 31 77 16 12
M^{me} Dauty, Maire déléguée.

Renseignements administratifs

| TYPE DE DOCUMENT | OÙ S'ADRESSER | PIÈCES NÉCESSAIRES | COÛT |
|--|--|--|--|
| Carte nationale d'identité (validité 15 ans) | Désormais, des stations d'enregistrement des données personnelles sont mises en place suivant un dispositif préfectoral, dans les mairies suivantes : Aunay-sur-Odon, Evrecy, Caen, Verson, Tilly-sur-Seulles, Villers-Bocage. Appeler la Mairie concernée avant de s'y rendre. | | GRATUIT sauf en cas de renouvellement sans carte 25€ suite à une perte |
| Carte d'électeur | Mairie du domicile | Pièce d'identité + Justificatif de domicile (-6 mois) | GRATUIT toute l'année et au plus tard le 6 ^e vendredi précédant le scrutin. |
| Recensement militaire - Service civil (année des 16 ans) | Mairie du domicile | Livret de famille des parents + Carte Nationale d'Identité (parents + jeune) | GRATUIT |
| Légalisation de signature | Mairie du domicile | Document à signer devant un employé municipal | GRATUIT |
| Extrait d'acte de naissance | Mairie du lieu de naissance par courrier ou sur site internet | Préciser date de naissance, nom (et nom de jeune fille) et prénoms / www.acte-naissance.fr | Joindre une enveloppe timbrée pour le retour |
| Extrait d'acte de mariage | Mairie du lieu de mariage | Préciser date de mariage nom et prénoms des conjoints (et nom de jeune fille) | Joindre une enveloppe timbrée pour le retour |
| Extrait d'acte de décès | Mairie du lieu de décès | Préciser date de décès, nom (et nom de jeune fille) et prénom | Joindre une enveloppe timbrée pour le retour |
| Certificat de nationalité française | Greffe du tribunal d'instance | Livret de famille ou extrait d'acte de naissance ou carte nationale d'identité | GRATUIT |
| Déclaration préalable, permis de construire, de démolition et certificat d'urbanisme | Mairie du domicile | Demande en 4 exemplaires à télécharger sur : servicepublic.fr | GRATUIT |
| Passeport Biométrique | Des stations d'enregistrement des données personnelles sont mises en place suivant un dispositif préfectoral, dans les mairies suivantes : Aunay sur Odon, Evrecy, Caen, Verson (Circulaire ministérielle du 7 mai 2008). Appeler la Mairie concernée avant de s'y rendre. Détail sur www.service-public.fr | | |
| Reconnaissance anticipée d'un enfant (couple non marié, le père comme la mère) | Toutes Mairies | Justificatif d'identité Justificatif de domicile (ou de résidence) de moins de 3 mois | GRATUIT |
| Autorisation de sortie de territoire | Pas de déplacement en Mairie | Télécharger le formulaire cerfa 15646-01 sur service-public.fr | GRATUIT |

Chères habitantes & Chers habitants de Val d'Arry,



Imaginons Comment sera Val d'Arry en 2050 ? Du projet A la réalité.

La prospective est toujours un exercice difficile ; c'est pourtant ce que nous vous proposons de faire en 2025 en vous invitant à participer à notre réflexion d'un «Village d'Avenir» pour Val d'Arry.

J'ai eu à plusieurs reprises l'occasion de vous parler de l'aménagement du bourg de Noyers-Bocage et de l'enjeu qu'il représente pour l'avenir de la commune de Val d'Arry. L'année dernière, je vous annonçais que nous étions lauréat du dispositif «Villages d'Avenir» mis en place par l'Etat pour aider les petites communes rurales, dans l'émergence de leur projet structurant.

2025, sera l'année où nous poserons les bases du projet, il nous a semblé important de partager avec le plus grand nombre d'habitants cette réflexion d'une part et les attentes que vous pourriez avoir sur le développement de votre commune d'autre part.

Val d'Arry a des atouts sur lesquels nous devons nous appuyer pour construire un projet d'ensemble et cohérent ; c'est ce que nous vous proposons à travers la démarche de «Village d'Avenir».

C'est une attractivité conséquente liée à sa proximité de l'agglomération caennaise et la desserte de l'A84. La population de la commune a augmenté au cours du dernier recensement et a rajeuni. Nous sommes une exception à l'échelle de l'intercom. Cela n'est pas le fruit du hasard. Lors du mandat précédent nous avons œuvré pour le regroupement des communes et la construction d'un groupe scolaire. Nous avons construit une nouvelle station d'épuration et raccordé plus de 240 habitations au tout à l'égout, le projet de construction d'une nouvelle mairie a été lancé. L'objectif était de rénover, de consolider les services publics afin d'éviter de créer un village dortoir.

La grande réussite a été la réalisation avec Pré-Bocage Intercom du Pôle Santé qui a permis d'installer 3 médecins et 12 professionnels de santé qui permettent avec la pharmacie d'avoir une offre de soins de très grande qualité.

Ce développement récent démontre bien que les élus locaux en développant des synergies avec les habitants, les professionnels et les associations peuvent construire un avenir différent. La revitalisation de Val d'Arry, engagée depuis bientôt une décennie est à poursuivre, c'est le travail proposé avec «Village d'Avenir» en mettant l'accent sur l'attractivité pour les commerces de proximité. Nous avons connu un village sans boulanger pendant quelques mois et avons pu découvrir la spirale dangereuse de la désertification commerciale, nous sommes très heureux d'avoir pu accueillir notre nouveau boulanger. Créer les conditions d'une vie locale diversifiée accueillant des commerçants sédentaires et des commerçants ambulants pour donner aux habitants des espaces de vente pour l'alimentaire, mais aussi pour certains services est tout à fait réalisable à Val d'Arry au regard de son dynamisme démographique et de sa taille.

La revitalisation c'est aussi penser à améliorer le cadre de vie remarquable que nous avons sur nos quatre communes historiques avec la proximité de la vallée de l'Odon, le projet est très ambitieux et également plus long à faire aboutir. Les synergies avec Pré-Bocage Intercom et le Département du Calvados sont déjà posées, des liaisons douces entre les quatre communes sont étudiées et une liaison douce avec Grainville sur Odon serait une véritable avancée. Beaucoup de choses restent à dire, nous aurons l'occasion de vous présenter cela au cours d'ateliers qui se tiendront tout le long de l'année 2025.

Christian VENGEONS
Maire de Val d'Arry

VAL D'ARRY Bulletin Municipal 2025

Responsable de la publication :
Christian VENGEONS.

Rédaction et comité de rédaction :
Josiane LECUYER, Virginie DAUTY, Jérôme RAVACHE.

Conception et réalisation de la maquette :
BERTILLE Graphisme • Elise LEBEL
50800 BOURGUENOLLES
06 49 64 90 83

Crédits photos :
Mairie et associations.
Impression : 1 100 exemplaires
Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi de transition énergétique pour la croissance verte impose l'utilisation d'au moins 25% de papier recyclé.
La commune de Val d'Arry s'engage en utilisant 100% de papier recyclé.

Sommaire

2. MAIRIE VAL D'ARRY

4. INFORMATIONS MUNICIPALES

8. VIVRE À VAL D'ARRY

10. TRAVAUX - URBANISME

16. EAU & ASSAINISSEMENT

18. ENVIRONNEMENT

24. SCOLAIRE

26. ENFANCE & JEUNESSE

27. ASSOCIATIONS

33. CULTURE

35. VIE LOCALE

38. À VAL D'ARRY

CONSEIL MUNICIPAL

Maire VAL D'ARRY : Christian VENGEONS

Maire délégué de Noyers-Bocage :
Yves ALEXANDRE

Maire déléguée de Missy : Josiane LECUYER

Maire déléguée de Le Locheur :
Béatrice MALBEC

Maire déléguée de Tournay-sur-Odon :
Virginie DAUTY

Maire Adjoint, Gestion de l'eau & Assainissement : Jérémie DESGUÉE

Les conseillers municipaux : Annie BLIN, Frédéric DAVID, Nathalie DAVID, Anaïs FRÉNÉE, Erick GALLIER, Sébastien GILBERT, Valérie GILLETTE, Jacky GODARD, Jacques HERVIEU, Chloé LE ROUILLY, Christelle LECAPITAINE, Marc-Antoine LEMIÈRE, Christelle MOTTIN, Mickaël PATIENCE, Philippe PELLETIER, Virginie PELTIER, Jérôme RAVACHE.



SERVICE ADMINISTRATIF

Secrétaire générale des services : Christophe GUILLE.

Secrétariat : Coline FONTAINE, Azeline DJERBI, Katy HERFORT, Morgane PROMENT, Juliette CHARDIN.

Employés communaux : Fabienne ANQUETIL, Pierrette ASSELAIN, Arlette CINEUX, Isabelle CROIX, Lucie CUQUEMEL, Christine DELAMARRE, Younès ELJIHAD, Angélique GENDRIN, Christine GILLETTE, Caren LE BERRE, Pascale LECHARTIER, Camille LECHEVALIER, Léa MÉNARD, Sylvie ROUSO, Marion TRANCHANT.

Entretien espaces verts : Patrick DAIGREMONT, Eric DELACOUR, Jonathan DESNOS (*responsable technique*), Emmanuel GERVAISE, Guillaume GRAFFIN, Thomas LENEYLE (*+ chauffeur du bus scolaire*), Jacky LEPOTTEVIN (*chauffeur de bus suppléant*).

ÉTAT CIVIL 2024

NAISSANCES 2024

| MISSY | | TOURNAY-SUR-ODON | |
|----------------------|------------|----------------------|------------|
| Jena CAUCHARD | 02/03/2024 | Raphaël CAILLEAU | 09/02/2024 |
| Tessa DEVOS | 10/03/2024 | Malo FOLLEROT | 16/02/2024 |
| Rose JAMES | 31/03/2024 | Marceau DUTAC | 23/03/2024 |
| Eyden BOURDAIS | 16/04/2024 | Elio HENRY | 09/04/2024 |
| Leyla BARETTE | 25/06/2024 | Rose DAUVIN | 12/04/2024 |
| Gabriel POULARD | 06/07/2024 | Louise DU SUAU | |
| Maxine VOISIN | 06/09/2024 | DE LA CROIX | 04/09/2024 |
| Flora BRIERE | 11/09/2024 | Livia OLIVEIRA LECOQ | 13/09/2024 |
| Gabin DIENIS LECONTE | 15/10/2024 | Lino FREROT | 28/09/2024 |
| Alba MAUPAS | 21/10/2024 | Marceau COLTEE | 18/10/2024 |
| Paul LEFORTIER | 22/10/2024 | Lucas DELENTE ROUXEL | 04/11/2024 |

NOYERS-BOCAGE

| | | | |
|--------------------------|------------|------------------|------------|
| Milo BACCILIERI-COCHEREL | 03/01/2024 | Maïna PERRIGault | 15/01/2024 |
| Timéo PERTHUIS | 15/01/2024 | Loann MARGEZ | 13/05/2024 |

DÉCÈS 2024

MISSY

| | |
|---------------------|------------|
| Paulette ELISABETH | 19/10/2024 |
| Henriette NOËL | 06/04/2024 |
| Renée BOUCHARD | 07/09/2024 |
| Lydie BLANCHARD | 10/09/2024 |
| Jean-François THERY | 20/06/2024 |

NOYERS-BOCAGE

| | |
|-------------------|------------|
| Christian ANTOINE | 19/10/2024 |
| Michel DAON | 28/02/2024 |
| Gérard GRAEWE | 23/01/2024 |
| Emmanuel MIGNOT | |
| Nicolas ERIC | 22/01/2024 |
| Gustave TOSTAIN | 21/09/2024 |

LE LOCHEUR

| | |
|----------------|------------|
| Raymonde ROGER | 17/06/2024 |
|----------------|------------|

TOURNAY-SUR-ODON

| | |
|---------------------|------------|
| Jacqueline FLAGUAIS | 03/12/2024 |
| Gérard VENGEON | 15/01/2024 |



MARIAGES 2024

| | |
|--------------------------------------|------------|
| Stéphanie CARRE & Antoine VAUDOIT | 21/09/2024 |
| Alexandra CHAURIN & François NICOLLE | 28/09/2024 |
| Sylvie DAVID & Jacques CHATEL | 26/09/2024 |

TOURNAY-SUR-ODON

| | |
|--------------------------------------|------------|
| Charlotte LENEYLÉ & Anthony BOUILLET | 27/07/2024 |
|--------------------------------------|------------|



NOYERS-BOCAGE

| | |
|--|------------|
| Léa DEBÉTHUNE-BERDIN & Joackim LECLAIR | 13/04/2024 |
| Virginie LEPOITTEVIN & Rudy LEJUEZ | 11/05/2024 |
| Aurore GROULD & AurélienCOMBRUN | 11/05/2024 |
| Erica LAVILLE & Johann LEGUÉDOIS | 06/07/2024 |
| Sarah LEFEVRE & Philippe LEFAUX | 27/07/2024 |
| Erika RAYSSAC & Kenny DUCHEMIN | 17/07/2024 |
| Caroline LEJEUNE & Kévin CADOUR | 24/08/2024 |
| Vanessa SZYMANSKI & Lėnaic MARTIN | 07/09/2024 |



LE LOCHEUR

| | |
|-------------------------------------|------------|
| Héloïse LE ROUET & Morgan DANJOU | 18/05/2024 |
| Laurence BRIZARD & Jocelyn RUELLAND | 25/05/2024 |
| Valérie LEBRUN & Johann BIGEON | 28/05/2024 |

MISSY

| | |
|-------------------------------|------------|
| Gwladys CHAUSSI & Cédric SAGE | 01/06/2024 |
| Marie THOURY & Clément LECOQ | 15/06/2024 |



LA NOUVELLE MAIRIE



La nouvelle mairie de Val d'Arry, au cœur du bourg de la Commune déléguée de Noyers-Bocage est ouverte depuis juillet 2024.

Située 7 place de l'Eglise, Noyers-Bocage - 14210 Val d'Arry, elle permet d'accueillir le public et le personnel dans de bonnes conditions, avec des normes d'accessibilité adaptées.

RECENSEMENT CITOYEN POUR LA JOURNÉE DÉFENSE & CITOYENNETÉ

Pour répondre à toute vos questions sur la JDC, connectez-vous à majdc.fr, vous pourrez ainsi :

- Découvrir ce qu'est la JDC,
- Télécharger votre convocation,
- Changer la date de votre JDC,
- Etre guidé jusqu'au site de convocation,
- Télécharger votre attestation à l'issue de la JDC en cas de perte du certificat remis.

Un délai de 2 à 4 mois après votre recensement est nécessaire pour créer votre compte. Mais pour être automatiquement alerté de cette possibilité, il vous suffit de laisser une adresse mail lors de votre venue en mairie.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONTACTEZ LE CENTRE DU SERVICE NATIONAL DE CAEN.

SANTÉ À VAL D'ARRY



Ouverture du Pôle Santé de Val d'Arry depuis Juillet 2021.

Face au constat de la désertification médicale, Pré-Bocage Intercom s'est engagé depuis 2017 dans un programme global de pôles santé libéraux. Situé rue des Lilas, le Pôle Santé de Val d'Arry ouvert en 2021 accueille une vingtaine de professionnels de santé, tels que médecins généralistes, infirmiers, kinésithérapeutes, ostéopathes, diététicienne, psychologues...



MEMENTO

EN CAS D'URGENCE

- Pompiers : 18
- Samu : 15
- Police / Gendarmerie : 17
- N° d'urgence européen : 112
- N° d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes par fax ou SMS : 114
- Pharmacie d'urgence : 3237

GENDARMERIE NATIONALE

- Communauté de brigades
- Tilly sur Seulles : 02 31 08 34 30
- Villers Bocage : 02 31 08 35 88

SERVICES DE DÉPANNAGE

- Eau : 02 31 52 53 54
- EDF dépannage : 08 10 33 30 14
- Téléphone dérangement : 13
- Renseignements : 118 218

SERVICE D'ÉCOUTE ET DE SOUTIEN (Appels gratuits)

- Allo enfance maltraitée : 119
- Violences femmes info : 3919
- Sida info : 08 00 84 08 00
- Prévention du suicide : 3114

NUMÉROS UTILES

Pharmacie : 2, place de l'Eglise
02 31 77 97 03

MAISON MÉDICALE - NOYERS-BOCAGE

2 bis, rue des Lilas
Médecins - 02 31 39 72 09

- M^{me} Derule
- M. Cottenceau
- M^{me} Faucheux

Diététicienne Nutritionniste

- M^{me} Lemonnier - 07 82 27 81 37

Ergothérapeute

- M^{me} Bizet - 06 21 08 38 31
- M^{me} François - 06 19 25 94 98
- M^{me} Schmidt - 06 64 66 14 69

Infirmier(e)s

- M. Deros - 06 89 75 05 86
- M^{me} de Zutter - 07 61 61 30 11
- M^{me} Lecordier - 06 48 41 50 17
- M^{me} Navarrete - 06 48 41 50 17

Kinésithérapeutes - 02 31 47 36 82

- M. Hallais
- M^{me} Houssin
- M^{me} Louvel
- M. Courtois
- M. Normand

Orthophonistes

- M^{me} Cortabitarte - 06 32 85 62 77

Ostéopathes D.O - 06 11 72 19 33

- M^{me} Pujol-Rey
- M. Nardini

Psychologue, psychothérapeute

- M^{me} Esquerre - 06 42 65 99 78

Sophrologue

- M^{me} Jacqueline - 06 17 50 15 58

MISSY

Dentiste

- 4 route de Noyers-Bocage - Missy
- M. Joly - 09 72 10 18 43

Orthophonistes - 02 31 77 37 24

- 580, route de Bretagne
- M^{me} Guérin
- M^{me} Gautrin
- M^{me} Quibeuf

TOURNAY-SUR-ODON

Psychologues

- La Bruyère
- M^{me} Marin-Frille - 06 87 13 49 23
- M^{me} Morillon - 06 43 93 09 68
- M^{me} Marin - 06 33 62 16 63

LES PROFESSIONNELS DE VAL D'ARRY

COMMERÇANTS

Nul bar ailleurs :

- Bar-Brasserie-tabac-journaux
- 1800, rte de Bretagne - 02 31 77 09 18

Boucherie charcuterie :

- 2, rue des écoles - 02 31 47 51 79

Boulangerie :

- 1, rue Notre Dame

Salon de coiffure :

- 12, place de l'Eglise - 02 31 77 53 88

O'Macarons du Bonheur

- Hameau de Brettevillette - Noyers-Bocage - 06 33 75 24 46

AMAP - Sébastien Huet :

- 06 29 55 68 35 - soizicnot@orange.fr

COMMERÇANTS AMBULANTS

Esthéticienne : mercredi tous les 15 jours - 06 77 51 57 20

Pizza : jeudi soir devant la mairie - 06 01 40 64 52

Poissonnier : jeudi matin devant la mairie

Primeur : dimanche matin

JUSTICE

Afin de faciliter le règlement amiable des petits conflits, un conciliateur de justice a été nommé sur le canton de Villers-Bocage. Le recours à un conciliateur de justice est entièrement gratuit.
Conciliateur M. Ozio : 06 83 91 68 78

MÉDIATHÈQUE

• 02 31 24 40 85

• bibliothequenoyersbocage@orange.fr

• Ouvertures : mercredi 15h-17h, jeudi 16h30-19h, vendredi 16h30-18h30, samedi 10h-12h.

OFFICE NOTARIAL

• 9, rue de la Croix Picard - 02 31 77 97 63

DANS LA NOUVELLE MAIRIE

AGENCE POSTALE

• 02 31 47 57 72

• Ouvertures : mardi, mercredi, jeudi et vendredi 14h15-17h15 et samedi 10h15-12h00.

Levée du courrier à 9h00 (boîte jaune) et 15h (guichet).

POINT INFO 14

• La Poste - 02 31 30 11 53

• Vendredi de 14h15 à 17h15

• 02 31 77 57 48



UNE NOUVELLE BOULANGERIE

Depuis le 4 février 2025, la boulangerie-pâtisserie de la commune a rouvert ses portes. **Bienvenue à Monsieur et Madame Rosey.**

Ouvert du mardi au samedi de 7 h à 19 h, et le dimanche de 7 h à 12 h.

Fermé le dimanche après-midi et le lundi.

SOLIDARITÉ À VAL D'ARRY

ADMR



Association au service de toutes les personnes qui ont des besoins d'aide momentanément ou de façon permanente.

• Maison des Associations - Rue Cabottière - Evrecy - 02 31 08 09 62

• Secrétariat : lundi 8h-13h, mercredi 8h-12h30, jeudi 13h-17h30, vendredi 8h-12h et samedi 10h-12h.

Possibilité de portage de repas à domicile.

ASSOCIATION ÉQUILIBRE

• 06 99 26 29 68 • association.equilibre@yahoo.fr

• Transport accompagné de 13h à 19h • Livraison de repas traditionnel

BAC-BACER-1.2.B



51 Route de Torigny - Caumont-l'Éventé

BAC : 02 31 77 34 67 • i2b.bacprebocage@wanadoo.fr

• lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30-17h

BACER : 02 31 77 06 08 • Lundi au samedi 10h-12h30 et 14h-18h

SSIAD



Service de Soins Infirmiers à Domicile d'Evrecy

• 20 rue de la Cabottière - Evrecy

• 02 31 80 47 21

• Tous les jours 9h-16h sauf mercredi

• clemoigne001@lerss.fr • lfauve001@lerss.fr

C.C.A.S.

Le Centre Communal d'Action Sociale a vocation à instruire les demandes d'aide sociale et à orienter vers les autorités compétentes telles que le Département, services sociaux.

Contact Mairie Val d'Arry : 02 31 77 16 12

CENTRE MÉDICO-SOCIAL

• Rue des Jardins - 14260 Les Monts d'Aunay

• 02 31 77 62 41

ASSISTANCE AUX PERSONNES

LA TÉLÉASSISTANCE

Le Département du Calvados a souhaité faire évoluer son service de téléalarme en vigueur depuis 1988 pour un dispositif mieux adapté, moins cher et à la disposition du plus grand nombre.

Cette nouvelle offre de téléassistance modernisée est accessible dès maintenant pour tous les Calvadosiens.

COMMENT MARCHE LE SERVICE DE TÉLÉASSISTANCE ?

Particulièrement adaptée aux personnes en perte de mobilité ou dépendantes, la téléassistance vous permet de rester autonome tout en garantissant votre sécurité grâce à une écoute et une assistance au quotidien. Concrètement, il s'agit d'un dispositif que vous portez sur vous et qui vous permet de donner l'alerte d'un simple geste.

POUR EN SAVOIR PLUS

VITARIS 02 31 99 04 62 - www.calvados.fr



PERMANENCES
Ouvertes à tous - gratuites
Sur rendez-vous au 02 31 79 22 95

Mandat de protection future, habilitation familiale, curatelles, tutelle :

Les mesures de protection, n'ayons pas peur d'en parler !

Le dispositif Soutien Info Tutelle répond à vos questions :

- Une mesure de protection est-elle nécessaire ?
- Quel type de mesure serait le plus adapté ?
- Comment demander une mesure ?
- Quels sont les contours (droits et devoirs) des mesures de protection ?

Permanences aux Points Info 14/France Services Caumont-sur-Aure, Les Monts d'Aunay, Villers-Bocage.



DU CÔTÉ DES TRAVAUX... ... ce qui s'est passé en 2024 !

VOIRIES

AMÉNAGEMENT DE LA RUE DES LILAS

UN PETIT COUP DE FREIN POUR UN GRAND COUP DE SÉCURITÉ !

Nous souhaitons prendre un moment pour expliquer pourquoi le projet réalisé dans la rue des Lilas était non seulement souhaitable, mais également nécessaire.

La rue des Lilas est un axe fréquenté, tant par les véhicules que par les piétons et les cyclistes. La sécurité de tous les usagers, ainsi que le confort de vie dans notre quartier, dépendaient d'actions concrètes. Le retour de nombreux habitants ont mis en lumière des préoccupations croissantes concernant la vitesse de circulation.

Cet aménagement s'inscrit dans une démarche globale de sécurisation et de modernisation de l'espace public. Si ces changements peuvent sembler perturbants au début, il est essentiel de considérer les bénéfices à long terme : une circulation plus fluide et plus sûre, un espace de vie mieux adapté aux piétons et aux cyclistes et, par-dessus tout, une amélioration de la qualité de vie de tous les riverains.

En complément de la création des chicanes, ces travaux incluent également des améliorations notables pour le cadre de vie du quartier :

- La création de nouvelles places de stationnement pour faciliter le stationnement des riverains.
- La réfection d'un trottoir en enrobé pour offrir un chemin plus sûr et confortable aux piétons, aux personnes à mobilité réduite.
- L'installation d'une piste cyclable pour encourager les déplacements à vélo, en toute sécurité.
- Une limitation de poids des véhicules à 3,5 tonnes, pour garantir la tranquillité de la rue.
- Ces aménagements, bien qu'ils suscitent des préoccupations, s'inscrivent dans une démarche de sécurité renforcée et de convivialité pour tous. L'objectif reste de faire de la rue des Lilas un espace plus calme et plus agréable, tant pour les résidents que pour les usagers de passage.

Montant de l'opération : **103.278 euros TTC** avec **une aide de 31.113 euros** de l'Etat soit **une prise en charge de 72.165 euros par la collectivité.**



INFORMATIONS Pratiques

BIENVENUE À VAL D'ARRY

Vous venez d'arriver dans notre commune. Il est important de passer à la mairie pour :

- Inscrire vos enfants aux écoles
- Vous inscrire sur la liste électorale de la commune
- Vous inscrire sur la liste de la population de Pré-Bocage Intercom (collecte des ordures ménagères).

LIBELLÉ DE VOTRE ADRESSE

Pour les habitants de Noyers-Bocage, Le Locheur et Missy :

Monsieur Dupont - Rue de la Source
Noyers-Bocage, Le Locheur ou Missy **14210** VAL D'ARRY

Pour les habitants de Tournay-sur-Odon :

Monsieur Dupont - Rue de la Source
Tournay-sur-Odon
14310 VAL D'ARRY

IDENTIFICATION DE VOTRE boîte aux lettres



Lors de dernières distributions, il a été constaté que les étiquettes des noms de famille sur les boîtes aux lettres de certains habitants ne sont plus toujours lisibles. Pour mener à bien la distribution de votre courrier, **merci d'apposer une nouvelle étiquette lisible reprenant le(s) nom(s) des personnes résidant dans votre habitation.**

Défibrillateurs

Des défibrillateurs sont en place au niveau de la pharmacie, de l'école, de la salle polyvalente, du gymnase, de la mairie et du stade.



Ces appareils sont mis en place pour sauver des vies, peut-être la vôtre, ne les détériorez pas.

TRAVAUX RUE DES NOUILLONS ET SENTE AUX LIEVRES

MISSY - LE BAS DES FORGES.



Dans le cadre des travaux d'investissements voirie 2023, la rue des Nouillons à Missy a été entièrement réaménagée, avec la pose d'un nouvel enrobé sur toute sa longueur et la remise en état des accotements.

Parallèlement, des travaux de gestion des eaux pluviales ont été réalisés de chaque côté de la voirie, suite à une délibération et à l'approbation d'une convention pour l'aménagement pluvial, établie Pré-Bocage Intercom et la commune.

Montant de la réalisation **38.752 euros**. Part de la collectivité **8.094 euros soit 35% du montant H.T.**

Concomitamment à ces travaux,

la sente aux Lièvres, située au bas des Forges à Missy, a également été réaménagée avec une nouvelle couche d'enrobé et la réfection de ses accotements. Le montant de cette opération a été pris en charge par la collectivité. Montant de la réalisation **19.734,54 euros ttc.**

En outre, toujours dans le secteur



du bas des Forges, un regard pour l'évacuation des eaux pluviales a été posé. Ce travail a engendré un coût de **3 570 euros TTC**, également à la charge de la collectivité.

Enfin, après la réfection de la voirie



de la rue des Nouillons, une bicouche a été réalisée sur une longueur de 105 mètres linéaires pour aménager un passage piétons sécurisé.

Cette mesure vise à améliorer la sécurité des piétons et à faciliter leur déplacement. Des arceaux de protection vont être implantés. Montant de l'opération **1.500 euros ttc**

INFORMATION AUX HABITANTS DE LA COMMUNE :

Dans le cadre de l'effacement des réseaux réalisé rue des Nouillons, le SDEC a alloué un budget et un linéaire spécifique pour reboucher les tranchées à l'aide d'enrobé.

Nous avons décidé d'utiliser la quantité d'enrobé initialement prévue pour le rebouchage des tranchées afin d'aménager un petit chemin communal. Ce passage relie le bas des Forges à la RD 675, offrant ainsi une meilleure accessibilité pour les piétons.



Pour assurer la sécurité de ce chemin, des barrières ont été implantées à chaque extrémité afin d'interdire l'accès aux véhicules motorisés.

Nous espérons que cette initiative contribuera à améliorer vos déplacements et la sécurité sur ce secteur.

SECURISATION ABRIS BUS

Nous vous informons qu'une nouvelle initiative a été mise en place pour améliorer la sécurité dans notre commune. En effet, deux ensembles d'éclairage public photovoltaïque ont été installés sur des abris bus, dans le but d'assurer une meilleure visibilité et de renforcer la sécurité des usagers. Les deux installations sont situées aux endroits suivants : **Rue de la Campagne à Le Locheur** **Route de Bretagne à Noyers-Bocage** Le montant total de ces réalisations s'élève à **6.843 euros**. La collectivité a participé à hauteur de **2.852 euros TTC**, après avoir bénéficié de financements mobilisés par le SDEC Energie.

Nous sommes convaincus que cette initiative contribuera à rendre ces zones plus sûres, notamment lors des périodes de faible luminosité.

TRAVAUX À RÉALISER EN 2025

ESPACES PUBLICS

RÉFECTION DES ALLÉES DES CIMETIÈRES DE MISSY ET DE TOURNAY



Dans le cadre de l'amélioration continue de nos services et de la réservation de nos espaces publics, nous souhaitons vous informer de la réfection prochaine des allées des cimetières de Missy et de Tournay.

Les travaux visent à améliorer et à renouveler les allées des cimetières, afin de les rendre plus durables et faciles à entretenir. L'entretien encore trop chronophage pour nos agents, nous avons décidé de changer de procédé pour plus d'efficacité.

DESCRIPTION DES TRAVAUX :

• PROCÉDÉ UTILISÉ :

Un mélange de sable et de ciment (4 % de ciment) sera appliqué pour donner aux allées une couleur beige naturelle, offrant ainsi une finition esthétique et durable.

• POSE DE CHAINETTES :

Des chainettes en pavé naturel seront installées pour délimiter les allées et garantir une finition soignée.

• GESTION DES PLUVIALES :

Pour le cimetière de Missy, des aménagements spécifiques seront réalisés pour gérer les eaux pluviales et éviter toute stagnation.

Ces travaux permettront d'optimiser le temps de travail de nos agents tout en assurant une meilleure durabilité et esthétique des allées, contribuant ainsi au bien-être des familles qui viennent rendre hommage à leurs proches.

LE COÛT TOTAL DES TRAVAUX S'ÉLÈVE À : **• Cimetière de Missy : 34.880 € TTC • Cimetière de Tournay : 24.680 € TTC**

PUMPTRACK

Nous avons le plaisir de vous informer de l'ouverture de notre pumptrack, un espace sportif moderne et accessible à tous, situé au cœur de notre commune. Ce projet a pour but de proposer une nouvelle infrastructure dédiée à la pratique du sport extérieur et, plus particulièrement d'offrir aux enfants de notre école un espace sécurisé pour leurs activités physiques scolaires.

Le coût total de cette réalisation est de **99.990 euros HT** avec une aide de **31 621 euros** du Département du Calvados soit une prise en charge de 68 369 euros par la collectivité. Ce projet est un véritable atout pour dynamiser notre commune, en offrant à chacun un lieu de loisirs et de partage.

Pour garantir la sécurité de tous, deux candélabres solaires ont également été installés pour un coût de **9 280 euros TTC**, la participation de la collectivité étant de 5 413 euros, déduction faite des financements mobilisés par le SDEC ENERGIE. L'éclairage assurera des conditions optimales en soirée.

Un square va être créée et équipé de poubelles, de bancs et de tables de pique-nique.

Le pumptrack est désormais ouvert et accessible à tous sans distinction. Toutefois, nous rappelons que le port du casque est obligatoire pour tous les utilisateurs et que les protections (coudières, genouillères) sont fortement conseillées, notamment pour les plus jeunes et adolescents.

Nous vous invitons à respecter scrupuleusement les règles de sécurité affichées à l'entrée du site afin que chacun puisse profiter de cet espace en toute sécurité. La mairie décline toute responsabilité en cas d'accident ou dommages survenant lors de l'utilisation de l'installation.

Nous tenons également à rappeler que la Mairie ne tolérera aucun stationnement de véhicules pouvant entraver la circulation des Agents Municipaux, des services de la SAUR ou l'accès aux containers à verre et vêtements.

Le bon fonctionnement de ces services est essentiel à la qualité de vie sur notre commune, et nous comptons sur votre compréhension et votre civisme pour que cet espace reste accessible à tous dans de bonnes conditions. Nous espérons que ce nouvel espace deviendra un lieu de rassemblement et de bien être pour l'ensemble des habitants de VAL D'ARRY. Venez nombreux découvrir ce nouvel équipement et en profiter pleinement dans un esprit de sécurité et de respect des autres.

Au plaisir de vous y retrouver !



TRAVAUX À RÉALISER EN 2025

RENFORCEMENT DES BERGES DU PLAN D'EAU DE LE LOCHEUR

Dans le cadre de l'entretien et de la préservation des berges de la base de loisirs de Le Locheur, une opération de renforcement des rives a été lancée afin d'assurer la stabilité et la durabilité des bords du plan d'eau.

LES TRAVAUX COMPRENENT PLUSIEURS ÉTAPES CLÉS :

- **POSE DE PALISSADES EN CHÊNE :**

Cette structure en bois durable permet de protéger efficacement les rives contre l'érosion et de maintenir l'intégrité des berges face aux fluctuations du niveau de l'eau.

- **INSTALLATION DE FAGOTS DE SAULES :**

Ces fagots, composés de branches de saule, sont disposés stratégiquement pour soutenir les rives tout en favorisant la régénération naturelle de la végétation et la biodiversité locale.

- **VÉGÉTALISATION DES BERGES :**

Pour compléter ces travaux, des plantations adaptées seront effectuées afin de renforcer l'écosystème et d'assurer la stabilisation des sols tout en embellissant le paysage

L'ensemble de ces travaux représente **un investissement total de 81.913 euros ttc**, visant à garantir la pérennité du site et à favoriser un environnement naturel respectueux de la faune et de la flore locales.

Ce projet s'inscrit dans une démarche de développement durable et de préservation des espaces naturels pour le plaisir et la sécurité des usagers de la base de loisirs.

VESTIAIRES FOOT

UN PROJET RÉUSSI GRÂCE À TOUS !

Nous avons le plaisir de vous annoncer que les travaux de rénovation et d'aménagement du vestiaire de football de notre commune touchent à leur fin. Bien que ce chantier ait pris un peu de temps, il s'agissait d'un projet participatif qui a permis aux joueurs et bénévoles de s'impliquer activement dans sa réalisation.

Aujourd'hui, il ne reste plus que quelques finitions à effectuer, et nous pouvons d'ores et déjà constater le beau travail accompli. Ce vestiaire est désormais un espace fonctionnel et moderne qui bénéficiera à l'ensemble des équipes, qu'elles soient seniors ou jeunes.

Nous tenons à adresser nos remerciements aux présidents des équipes seniors et enfants, dont l'engagement a été essentiel pour la réussite de ce projet. Nous remercions également les joueurs qui ont participé de manière concrète à ce chantier, en apportant leur aide précieuse mais aussi nos agents municipaux.

Enfin, nous vous informons que le budget de **30 000 €** prévu pour ce projet a été respecté, avec un montant total de **27 000 €** utilisé.

Ce vestiaire, fruit d'un travail collectif, est maintenant prêt à accueillir nos équipes dans les meilleures conditions. Nous vous remercions tous pour votre soutien et votre patience durant cette période de travaux.

TRAVAUX À RÉALISER EN 2025

RECONSTRUCTION DU MUR D'ENCEINTE DU CIMETIÈRE DE LE LOCHEUR

Il a été décidé de procéder à la reconstruction d'une petite partie du mur d'enceinte du cimetière, une intervention nécessaire pour garantir la sécurité et l'intégrité de cet espace.

En effet, le mur actuel présente des signes évidents de dégradations ce qui constitue un risque pour la sécurité des visiteurs et pour la préservation du site. Montant de l'opération **10.120 euros ttc**.



NETTOYAGE DES BERGES DU PLAN D'EAU DE LE LOCHEUR

Des travaux de nettoyage des rives ont été réalisés.

Ces travaux incluront : Le tronçonnage et l'enlèvement des arbres tombés dans l'eau.

Le nettoyage des berges pour assurer une meilleure qualité de l'eau et préserver la biodiversité locale.

Ces actions seront suivies d'une opération de renforcement des rives pour garantir la stabilité et la durabilité de cet espace naturel. **Montant de l'opération 2.148 euros ttc.**

PATRIMOINE BATI

- **MISE AUX NORMES ÉLECTRIQUES DE LA MAIRIE DE TOURNAY**

Elle vise à assurer la conformité avec la réglementation en vigueur tout en garantissant la sécurité et l'efficacité énergétique du bâtiment.

Montant de l'opération : 17.000 euros

- **AMÉNAGEMENT LOCAL DE LA PAROISSE ÉGLISE DE NOYERS-BOCAGE.**

Des travaux d'aménagement vont être entrepris dans un local destiné à renforcer les activités et la vie de notre paroisse à Noyers-Bocage. Cette initiative vise à offrir un espace plus adapté aux besoins de la communauté, en particulier pour les rassemblements, les événements et les diverses activités paroissiales.

Montant de la réalisation 45.000 euros.

- **REMISE EN FONCTIONNEMENT DU CADRAN EXTÉRIEUR DE L'APPAREIL DE TINTEMENT DE LA CLOCHE DE L'ÉGLISE DE NOYERS.**

L'intervention a consisté à remettre en état le cadran extérieur du mécanisme de tintement de la cloche, afin de garantir son bon fonctionnement et la régularité des sonneries.

Le montant total des travaux s'élève à 4. 195 € TTC.

VOIRIES

EFFACEMENT RÉSEAUX VILLODON ET LE PETIT VILLAGE À TOURNAY SUR ODON

Dans le cadre du programme d'effacement des réseaux électriques et de modernisation de l'éclairage public sur commune de Tournay sur Odon, la première phase des travaux a débuté sur le secteur de Villodon. Cette phase était initialement prévue en 2024, mais un léger retard a été constaté par le SDEC. Ainsi, ces travaux sont désormais programmés pour l'année 2025.

LES OBJECTIFS DE CES TRAVAUX SONT LES SUIVANTS :

- **EFFACEMENT DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES :**
Il s'agit de retirer les lignes aériennes pour les remplacer par des réseaux souterrains, améliorant ainsi la sécurité et l'esthétique de notre environnement.
- **MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC :**
Le système d'éclairage sera renouvelé, offrant ainsi une meilleure qualité lumineuse et une consommation énergétique réduite.

Le montant total des travaux s'élève à **247 654 € HT**, dont **une part de 130 019 €** sera prise en charge par la collectivité pour le secteur de **Villodon**.

La deuxième phase de travaux sur le petit Village est prévue pour la fin d'année 2025. Devis estimatif : 86.529 euros participation communale : 38.092 euros HT.

Ces travaux visent à améliorer notre cadre de vie tout en participant à la transition énergétique de notre commune. Nous vous remercions pour votre compréhension et votre patience pendant la durée de ces opérations.

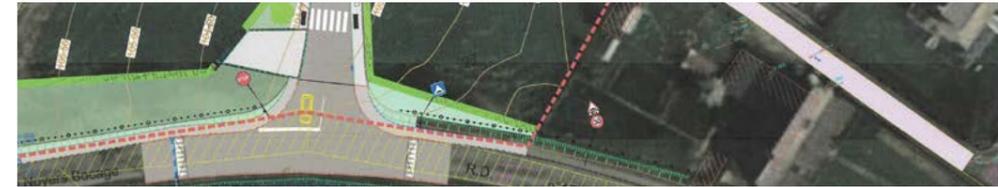
TRAVAUX GESTION PLUVIALE ROUTE DE TESSEL

Suite aux inondations récurrentes observées dans la zone de la route de Tessel et de l'Impasse de la Prairie, il est nécessaire de réaliser des travaux de gestion des eaux pluviales afin de prévenir les risques de nouvelles inondations.

Montant de l'opération : 7.326 euros TTC

LA ROUTE DE LA CROIX PICARD PASSERA EN ZONE 30 SUR TOUTE SA LONGUEUR

En raison des vitesses excessives observées et de la dangerosité du virage, ainsi que de la fréquentation régulière d'enfants qui se rendent au pumptrack, il a été décidé d'instaurer une zone 30 sur toute la longueur de la Route de la Croix Picard. **Cette mesure vise à garantir la sécurité de tous les usagers, en particulier celle des plus jeunes.**



L'AMÉNAGEMENT PROPOSÉ VISE À RENFORCER LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET À FAVORISER UNE COHABITATION PLUS SÉREINE ENTRE AUTOMOBILISTES ET PIÉTONS.

AMÉNAGEMENT DE SÉCURISATION DE LA RD N° 174 À MISSY ENTRÉE DU LOTISSEMENT -LES CHARDRONNETS

Dans le but de garantir la sécurité des automobilistes et des futurs résidents du lotissement les Chardronnets, un aménagement de sécurisation est prévu au niveau de l'entrée de ce lotissement, située sur la route départementale n° 174 à Missy. L'objectif est de réduire la vitesse des véhicules entrant et sortant du lotissement tout en améliorant la visibilité pour les usagers de la route.

Ainsi, un plateau surélevé de 38 mètres de long et de 14 cm d'épaisseur sera installé. Ce dispositif permettra de signaler clairement l'entrée du lotissement et incitera les conducteurs à ralentir. Par ailleurs, un cône de visibilité de 100 mètres de long sera mis en place, garantissant ainsi une meilleure visibilité pour les automobilistes et réduisant les risques d'accidents.

La portion du RD n° 675, allant jusqu'à la nouvelle zone 30, sera considérée comme faisant partie de l'agglomération et sera donc limitée à 50 km/h. Cette réduction de vitesse est un élément clé pour assurer une circulation sécurisée et apaisée, en particulier au niveau de l'entrée du lotissement.



LEGENDE MARQUAGES

- Marquage résine pépite
- marquage 1 rang pavés résine
- marquage ligne d'effet feux, cédez le passage, stop

LEGENDE EAUX PLUVIALES

- Canalisation et regard existant
- Canalisation projetée
- Tête de sécurité et de buse
- Avaloirs

Yves ALEXANDRE

Maire délégué de Noyers-Bocage
Animation, urbanisme, voirie, bâtiments,
espaces publics et sport





TRAVAUX EN COURS

TRAVAUX GESTION PLUVIALE ROUTE DE TESSEL

Dans le cadre de notre engagement pour **améliorer la gestion de l'eau sur notre territoire** et garantir le **bon fonctionnement de notre station d'épuration**, la municipalité a lancé une campagne de diagnostic de notre réseau d'assainissement.

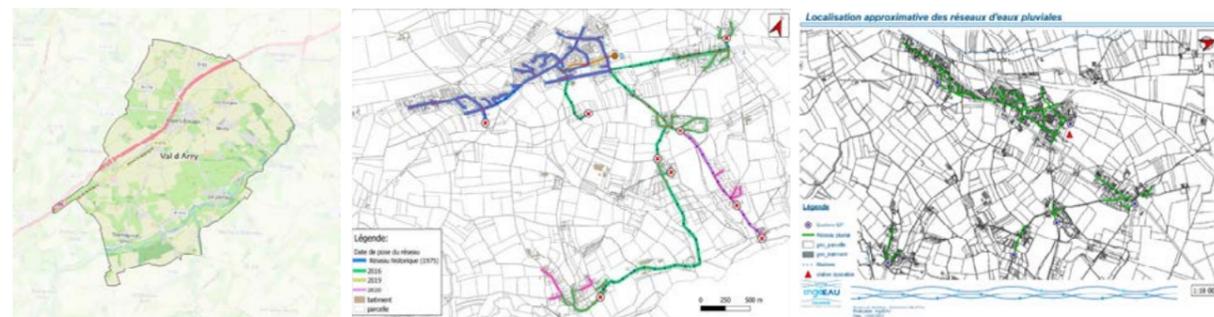
Ce diagnostic a pour objectif de **mieux comprendre et maîtriser les eaux parasites, qui sont des eaux non domestiques** (comme les eaux de pluie, les infiltrations d'eaux souterraines ou encore les eaux provenant de réseaux non conformes) qui arrivent à notre station d'épuration.

Ces eaux supplémentaires surchargent nos infrastructures, diminuant l'efficacité du traitement des eaux usées, entraînant des coûts supplémentaires et des débordements.

En identifiant les points faibles et les anomalies du réseau, nous serons en mesure d'intervenir de manière ciblée et de mettre en place des solutions adaptées pour **limiter ces arrivées d'eaux parasites**. Cela contribuera à **améliorer la qualité du traitement de l'eau**, à réduire les risques de pollution et à optimiser les dépenses publiques.

Nous comptons sur la coopération de tous pour le bon déroulement de ce diagnostic, qui se fera dans le respect de la tranquillité et de la sécurité des riverains. Ce projet s'inscrit dans une démarche plus large de préservation de notre environnement et d'amélioration de la qualité de vie pour tous les habitants de Val d'Arry.

CONTEXTE DE L'ÉTUDE



- 1 station d'épuration mise en service en 1971 et renouvelée en 2016 (2000 EH, type boues activées)
- Réseau exploité en régie, STEP exploitée par la SAUR
- 14.2 km de réseaux gravitaire et 7.3 km de refoulement
- Plans de réseau existants pour l'EU et l'EPL

AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE PATRIMONIALE :

- VISITE DES POSTES DE RELÈVEMENT
- INSPECTION DE RECONNAISSANCE DIURNES
- AMÉLIORATION/CRÉATION DES PLANS SUR SIG

ANALYSE SUR LE FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT :

- ANALYSE DES DONNÉES D'AUTOSURVEILLANCE
- ANALYSE DES CONSOMMATIONS D'EAU POTABLE

QUANTIFICATION DES VOLUMES ET POLLUTIONS TRANSITÉS DANS LES RÉSEAUX :

- CAMPAGNE DE MESURE EN NAPPE HAUTE
- VISITE NOCTURNE
- CAMPAGNE DE MESURE DE L'H2S AU NIVEAU DES POSTES



LE DIAGNOSTIC COMPORTE 5 PHASES

Il a débuté en mars 2024, et devrait se clôturer été 2025.

| PHASE 1 | PHASE 2 | PHASE 3 | PHASE 4 | PHASE 5 |
|--------------------------------------|-------------------------------|---|--|----------------|
| Recueil des données & pré-diagnostic | Investigations sur le terrain | Localisation précise des sources d'apport parasites & des anomalies | Bilan de fonctionnement & programme de travaux | Zonage pluvial |



PETIT QUIZ EAU & ASSAINISSEMENT



LA RESTAURATION DES MARES

Depuis 2022, dans le cadre de ses compétences en matière de gestion des milieux aquatiques, la communauté de commune de Pré-Bocage Intercom s'est engagée dans un inventaire des mares de son territoire afin d'avoir une idée du réseau, d'apprécier l'état de chaque mare et de sélectionner celles qui méritaient d'être restaurées.

Cf La Gazette 2023, « Les mares »

LA COMMUNE DE VAL D'ARRY A PARTICIPÉ À CET INVENTAIRE EN RECENSANT LES MARES SUR SON TERRITOIRE.

Suite à cet inventaire, chaque année, la collectivité identifie les mares ayant un intérêt à être restaurées. Aucune mare n'a été restaurée en 2023, mais en 2024, 7 mares ont été déclarées d'intérêt général au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement, dont **3 sur la commune de Val d'Arry.**

Avec l'accord des propriétaires, tous les travaux sont co-financés par l'agence de l'eau de Seine-Normandie et Pré-Bocage Intercom (*grâce à la taxe GEMAPI qui est levée*).

L'objectif de ce programme est de rétablir les fonctionnalités écologiques des mares restaurées et de préserver leur

capacité d'accueil pour la faune et pour la flore. Après restauration, elles peuvent retrouver leur fonction de stockage des eaux de ruissellement et d'épuration de l'eau. Elles reprennent vie et elles peuvent de nouveau remplir leur rôle d'accueil et de sauvegarde de la biodiversité.

UNE DES MARES CONCERNÉES SE SITUE SUR UNE PARCELLE SITUÉE DANS DE LA ZONE D'ACTIVITÉ DE TOURNAY SUR ODON APPARTENANT À PRÉ-BOCAGE INTERCOM.

Les travaux ont été réalisés à l'automne 2024.

Madame Gallet, la technicienne de PBI pourra effectuer **un premier inventaire des amphibiens au printemps 2025 et des visites avec les scolaires sont déjà envisagées...**

CONDITIONS POUR LA SÉLECTION

- Étendue d'eau inférieure à 5000 mètres²
- Faible profondeur (*moins de 2 mètres*),
- Pas forcément permanente (*peut être asséchée en été*)
- Sans transferts d'eau, alimentée par les eaux pluviales (*pas de busage, ni de grosse source, ni remontée de nappes ...*)
- Sans poisson,

*curure : produit du curage des mares, des étangs

TRAVAUX POSSIBLES

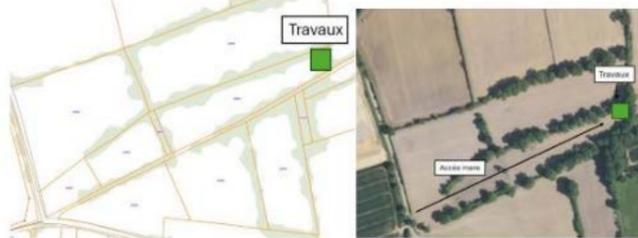
- Abattage d'arbre
- Dessouchage
- Élagage et taille de haies
- Débroussaillage
- Curage et reprofilage des berges
- Gestion des curures* et des terres extraites.

EN SAVOIR PLUS SUR LES MARES

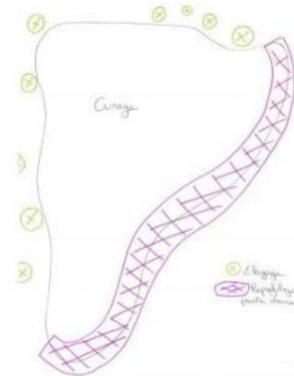
CONTACTER
M^{ME} MARION GALLET
• TECHNICIENNE DE PRÉ-BOCAGE INTERCOM •
02 31 77 57 48
ou bocage@pbi14.fr

Sources : prebocageintercom.fr

Fiche travaux mare n° 14702_7 – Commune : 14310 Val d'Arry – Propriétaire : Pré-bocage Intercom



| | |
|-----|--|
| 5.2 | Abattage diamètre < 40 cm |
| 5.3 | Dessouchage et exportation des souches |
| 5.4 | Élagage |
| 5.5 | Débroussaillage |
| 5.6 | Curage de la mare et profilage des berges (≈ 140m ²) |
| 5.7 | Gestion des curures et des terres extraites |



La mare de la Zone d'activité de Tournay, en Octobre 2024



La même mare en Janvier 2025, après de fortes pluies

LA PLANTATION DES HAIES :

Depuis 2021, Pré-Bocage Intercom a lancé un **programme de plantation de haies bocagères** sur son territoire. Dans le cadre de ce programme, 48 km de haies ont été plantés depuis 2022.

Ce programme s'adresse aux agriculteurs, particuliers et communes.

La plantation est possible sur des parcelles naturelles ou agricoles, non urbanisées et non urbanisables et doit concerner au moins 200 mètres linéaires, consécutifs ou non.

Ce programme est financé grâce au soutien du Département du Calvados et il n'est demandé **aucun reste à charge au bénéficiaire.**

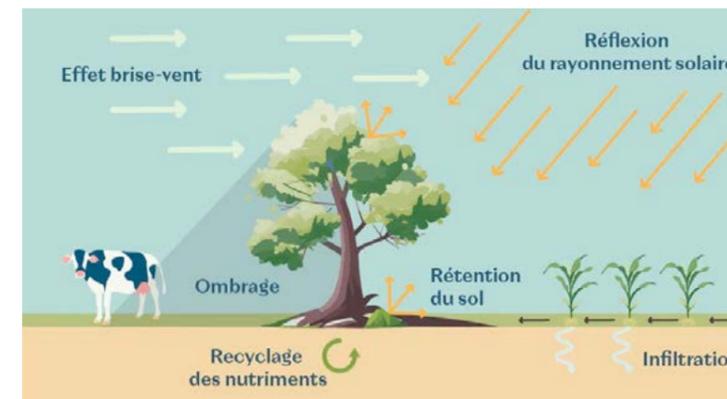
En 2024, environ **2000 mètres de haies ont été plantés sur Val d'Arry** et seulement 290m sur Le Locheur dans le cadre de ce programme.

Le reste a été planté dans la ZA de Tournay sur Odon.

PLANTATION DE HAIES, FIN 2024, ZONE D'ACTIVITÉ DE TOURNAY



LE RÔLE DE LA HAIE :



EN SAVOIR PLUS SUR LES HAIES

CONTACTER MADAME MARION GALLET
• TECHNICIENNE DE PRÉ-BOCAGE INTERCOM •
02 31 77 57 48 OU BOCAGE@PBI14.FR

Sources : prebocageintercom.fr



Béatrice MALBEC

Maire déléguée de Le Locheur
Animation, commission environnement
et développement durable



GESTION DE NOS DÉCHETS

LES ORDURES MÉNAGÈRES

Les ordures ménagères doivent être déposées la veille au soir à partir de 19 heures.

Le choix des sacs poubelles est libre. Merci de porter grande attention à l'intégrité des sacs dans les poubelles, car seules les ordures ménagères dans des sacs non éventrés et fermés seront collectées.

TRI SÉLECTIF

La collecte des papiers et emballages est effectuée tous les 15 jours, les semaines impaires. Les jaunes comme les ordures ménagères doivent être déposés la veille au soir à partir de 19 heures.

TRI - JAUNES

La collecte des recyclables s'est ouverte à tous les papiers, petits cartons et tous les emballages en plastique.

Merci de penser à vider toutes bouteilles en plastique avant la mise en sacs et à aplatir vos emballages afin de minimiser le volume des déchets recyclables collectés.

<https://seroc14.fr/trier/regles-de-tri/>

LES DÉCHETS EN VERRE

Bouteilles, bocaux et pots en verre doivent être déposés dans les points d'apport volontaire de votre commune.

DÉCHETS DE SOINS À RISQUES INFECTIEUX

La pharmacie de Val d'Arry vous informe qu'elle est habilitée à prendre en charge les déchets de soins à risques infectieux. Elle vous rappelle aussi que vous pouvez déposer vos médicaments périmés.

MISE EN PLACE DE BACS JAUNES SUR NOTRE TERRITOIRE

Suite à un appel à projet, Pré-Bocage Intercom est lauréate pour la mise en place des bacs jaunes sur notre territoire. Dès le mois de septembre 2025, les bacs jaunes seront livrés de manière progressive, par PBI, directement dans chaque foyer.



• Les habitants devront déposer leurs déchets EN VRAC dans leur bac jaune.

PAR CONSÉQUENT :

- Les sacs jaunes ne seront plus fournis. Dès à présent et jusqu'à septembre, la commune ne pourra distribuer qu'un seul rouleau de sacs jaunes par foyer.
- Attention, les centres de tri envisagent de pénaliser financièrement les collectivités qui continueront d'apporter des déchets dans des sacs.

• RAPPEL

Modalités générales de présentation des déchets des ordures ménagères Règlement du service d'Élimination des déchets ménagers de Pré-Bocage Intercom Version du 20/10/2021 :

- Les couvercles de ces bacs doivent être fermés et aucun sac ni aucun déchet ne doit être visible ni risquer de tomber hors des bacs.
- Les bacs ne doivent pas rouler ni risquer de tomber ou de glisser.
- Les bacs doivent être sortis sur la voie publique dans un espace accessible aux véhicules de ramassage. Leur place occupée sur le trottoir ou la chaussée ne doit en rien entraver la circulation des piétons ou des personnes à mobilité réduite, les obligeant à descendre sur la chaussée.
- Les bacs sont sortis la veille au soir du jour de ramassage.
- Les bacs doivent être rentrés rapidement après le passage du personnel de collecte.

DÉCHETTERIES

TROIS DÉCHETTERIES sont à votre disposition :

- **MAISONCELLES PELVEY** : Route de Saint-Georges-d'Aunay, Les Parts, 14310 Maisoncelles Pelvey
- **LIVRY** : lieu-dit Briquessart, Livry, 14240 Caumont-sur-Aure
- **FONTENAY LE PESNEL** : 5 route de Cristot, 14250 Fontenay-le-Pesnel



CARTE D'ACCÈS OBLIGATOIRE AUX DÉCHETTERIES

L'accès aux déchetteries est gratuit mais se fait par une carte magnétique personnalisée. Cette carte est à retirer aux Monts d'Aunay auprès du Pôle déchets recyclables et urbanisme de Pré-Bocage Intercom (31 rue de Vire, Aunay sur Odon, 14260 Les Monts d'Aunay).



TARIFS POUR PARTICULIERS

Redevance incitative de Pré-Bocage Intercom Grille tarifaire 2025

Particuliers

Nombre de levées incluses dans la redevance incitative pour 2025 :

| Effectif du foyer | Bac à ordures ménagères | | | Abris bac | |
|---------------------|-------------------------|---------|------------------------------------|-----------|--------------------------------------|
| | Litrage annuel | Litrage | Nombre de levées dans l'abonnement | Litrage | Nombre d'ouverture dans l'abonnement |
| Foyer de 1 personne | 1 200 | 80 | 15 | 30 | 40 |
| Foyer de 2 à 3 p. | 1 800 | 120 | 15 | 30 | 60 |
| Foyer de 4 à 6 p. | 2 700 | 180 | 15 | 30 | 90 |
| Foyer 7 et plus p. | 3 600 | 240 | 15 | 30 | 120 |

Grille tarifaire pour 2025 :

| Effectif du foyer | Bac à ordures ménagères | | | Abris bac | |
|---------------------|-------------------------|---------|-------------------------|-----------|-------------------------|
| | Litrage annuel | Litrage | Redevance annuelle 2025 | Litrage | Redevance annuelle 2025 |
| Foyer de 1 personne | 1 200 | 80 | 175 € | 30 | 175 € |
| Foyer de 2 à 3 p. | 1 800 | 120 | 229 € | 30 | 229 € |
| Foyer de 4 à 6 p. | 2 700 | 180 | 312 € | 30 | 312 € |
| Foyer 7 et plus p. | 3 600 | 240 | 399 € | 30 | 399 € |

Grille tarifaire des levées complémentaires et supplémentaires pour 2025 :

| Effectif du foyer | Bac à ordures ménagères | | | | Abris bac | | |
|---------------------|-------------------------|---------|-------------------------|--------------------------|-----------|---|------------------------------------|
| | Litrage annuel | Litrage | Levées complémentaires* | Levées supplémentaires** | Litrage | Ouverture supplémentaire à partir de la | Prix de l'ouverture supplémentaire |
| Foyer de 1 personne | 1 200 | 80 | 3,16 € | 6,32 € | 30 | 41 ^{ème} ouverture | 2,38 € |
| Foyer de 2 à 3 p. | 1 800 | 120 | 4,75 € | 9,50 € | 30 | 61 ^{ème} ouverture | 2,38 € |
| Foyer de 4 à 6 p. | 2 700 | 180 | 7,13 € | 14,26 € | 30 | 91 ^{ème} ouverture | 2,38 € |
| Foyer 7 et plus p. | 3 600 | 240 | 9,50 € | 19,00 € | 30 | 121 ^{ème} ouverture | 2,38 € |

* entre 16 et 18 levées du bac ** à partir de la 19^{ème} levée du bac

Grille tarifaire sur demande pour 2025 :

| Effectif du foyer | Litrage annuel | Litrage | Nombre de levées dans l'abonnement | Redevance annuelle 2025 | Levées supplémentaires ** |
|-------------------|----------------|---------|------------------------------------|-------------------------|---------------------------|
| Sur demande | 9 720 | 360 | 27 | 733 | 8,91 € |

** à partir de la 28^{ème} levée du bac

En cas de situation particulière, nous vous invitons à consulter le règlement du service, disponible sur notre site internet à l'adresse www.prebocageintercom.fr.



HORAIRES D'OUVERTURES DES DÉCHETTERIES & PLATEFORME DE DÉPÔTS

DÉCHETTERIE DE MAISONCELLES-PELVEY

| | Horaires d'hiver du 1 ^{er} octobre au 31 mars | | Horaires d'été du 1 ^{er} avril au 30 septembre | |
|----------|--|------------|---|------------|
| | Matin | Après-midi | Matin | Après-midi |
| Lundi | - | 14h-17h | - | 14h-18h |
| Mardi | 9h-12h | 14h-17h | 9h-12h | 14h-18h |
| Mercredi | 10h-12h | 13h30-17h | 10h-12h | 13h30-18h |
| Jeudi | - | - | - | - |
| Vendredi | 10h-12h | 13h30-17h | 9h-12h | 13h30-18h |
| Samedi | 9h-12h | 13h30-17h | 9h-12h | 13h30-18h |

DÉCHETTERIE DE LIVRY

| | Horaires d'hiver du 1 ^{er} octobre au 31 mars | | Horaires d'été du 1 ^{er} avril au 30 septembre | |
|----------|--|------------|---|------------|
| | Matin | Après-midi | Matin | Après-midi |
| Lundi | - | 14h-17h | - | 14h-18h |
| Mardi | - | - | - | - |
| Mercredi | 10h-12h | 13h30-17h | 9h-12h | 13h30-18h |
| Jeudi | 9h-12h | 14h-17h | 9h-12h | 14h-18h |
| Vendredi | 9h-12h | 13h30-17h | 9h-12h | 13h30-18h |
| Samedi | 9h-12h | 13h30-17h | 9h-12h | 13h30-18h |

DÉCHETTERIE DE FONTENAY-LE-PESNEL

| | Horaires d'hiver du 1 ^{er} octobre au 31 mars | | Horaires d'été du 1 ^{er} avril au 30 septembre | |
|----------|--|------------|---|------------|
| | Matin | Après-midi | Matin | Après-midi |
| Lundi | - | 14h-17h | - | 14h-18h |
| Mardi | - | - | - | - |
| Mercredi | 10h-12h | 13h30-17h | 9h-12h | 13h30-18h |
| Jeudi | 9h-12h | 14h-17h | 9h-12h | 14h-18h |
| Vendredi | 9h-12h | 13h30-17h | 9h-12h | 13h30-18h |
| Samedi | 9h-12h | 13h30-17h | 9h-12h | 13h30-18h |

RANDONNÉE

AUTOUR DU LOCHEUR EN PASSANT PAR MISSY

DÉPART : Parking de la base de loisirs de Le Locheur **0**

FICHE TECHNIQUE :

- Longueur : **6,5Km**
- Difficulté : **facile**
- Période : **A faire par temps sec** (passages à gué et près des marais)

DESCRIPTION :

- Sortir du parking et tourner à droite sur la RD 214 vers Bougy. Parcourir 950 mètres vers Arry, en passant devant **1** le Manoir d'Arry du XII^{ème} siècle, **2** la croix d'Arry et **3** le moulin d'Arry.
- Passer l'intersection vers Missy et prendre sur la gauche le chemin qui longe **4** le marais de Missy, le chemin des Dames. Passer le gué sur le ruisseau de la Pigacière et arriver sur la RD dans Les bas de Monceaux.
- Prendre la RD vers la gauche en direction des Hauts de Monceau. Faire 400 mètres. Pas de balisage. Juste après **5** le centre d'accueil pour mineurs non accompagnés, prendre le chemin sur la gauche, le chemin rural n° 9 d'Arry à la rue des marais et Vaurenouf. Balisage orange. Le chemin descend progressivement vers le ruisseau de la Pigacière et grimpe doucement de l'autre côté. Traverser la route et reprendre en face le chemin qui va rapidement se transformer en un étroit sentier bordé de haies. Traverser à gué le ruisseau du Val Chesnel et remonter.
- Arrivés sur le plat, tourner à droite à la première fourche vers **6** La croix du Mesnil sur le chemin rural n° 8 de Villers à d'Arry. Toujours balisage orange. Arriver à un calvaire,

traverser la route et prendre le chemin qui se poursuit en face. Marcher 450 mètres et arriver à une intersection.

- Prendre le chemin à gauche, chemin rural n° 7 dit de Sourdeval vers **7** la ferme du Val Hébert. Le balisage n'est plus orange mais blanc et bleu. Après la ferme, vous passerez devant **8** la Grotte de Le Locheur avant de redescendre vers le village de Le Locheur.
- Faire le tour du village en passant devant la mairie et **9** le lavoir, **10** l'Église Saint Jacques, église classée du XIII^{ème} siècle et descendre vers la rivière et **11** son pont de schiste qui enjambe l'Odon. Faire demi-tour et remonter vers l'église. Tourner à droite pour rejoindre la base de Loisirs en passant par la rue froide.



Le marais de Missy depuis le chemin des Dames



LES BONNES PRATIQUES



LE COMPOSTAGE

Le compostage, c'est la transformation des déchets organiques en un engrais naturel et riche. On y met les épluchures de fruits et légumes, le marc de café et les sachets de thé, les coquilles d'œufs écrasées, les mouchoirs en papier et les essuie-tout, les cendres, les plantes fanées du jardin, les feuilles mortes, les branchages de petites tailles et un peu de tonte.

GÉRER SES DÉCHETS VERTS

Utilisez le mulching : La tondeuse mulcheuse coupe le gazon finement et le rejette sur la pelouse en petites morceaux, évitant ainsi le ramassage.

BRÛLAGE DES DÉCHETS À L'AIR LIBRE

Il est interdit de brûler à l'air libre les déchets verts : Au-delà des troubles auprès du voisinage générés par les odeurs de fumée et les risques d'incendies, le brûlage émet de nombreux polluants en quantité importantes qui véhiculent des composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques.

DÉPÔTS SAUVAGES

Les dépôts sauvages, l'incinération et l'enfouissement de tout déchet sont interdits.

ENCOMBRANTS

Les objets encombrants ne sont plus ramassés. Ils sont à déposer individuellement dans les déchetteries.

SACS ÉVENTRÉS

Les sacs éventrés et déposés sur le trottoir ne seront pas collectés.

TAILLE DES HAIES

La commune rappelle aux propriétaires riverains qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure du domaine public. La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait.

- Élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites

des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les panneaux de signalisation et la visibilité en intersection de voirie.

- Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de 2 mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).
- Les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. (Décret du 26 août 1987).

LUTTE CONTRE LE BRUIT

Règles de citoyenneté extraites de l'arrêté préfectoral date du 21 novembre 2008 Article 5 Les Travaux de bricolage ou de jardinage et les tontes de pelouses réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que les tondeuses, les tronçonneuses, les perceuses, les raboteuses ou les scies mécaniques, ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 et les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Article 6 Les maîtres d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive (éducation, collier anti-aboiements...).

NETTOYAGE DES CIMETIÈRES

La tombe est considérée comme une propriété privée. L'entretien incombe au concessionnaire c'est-à-dire à la famille qui a acheté la concession.

FRELON ASIATIQUE

Si vous découvrez un nid le signaler immédiatement à la mairie qui fera les démarches nécessaires gratuitement pour l'habitant.





GRUPE SCOLAIRE VAL D'ARRY

HORAIRES DE L'ÉCOLE

- 8h30/11h30 et 13h15/16h15 pour les classes allant de la PS au CE1
- 8h45/11h45 et 13h30/16h30 pour les classes allant de CE1/CE2 au CM2.

RESTAURANT SCOLAIRE

2 services à table fonctionnent entre 11h30 et 13h20 avec une moyenne de 220 rationnaires par jour les Lundi, mardi, jeudi et vendredi.

TARIFS 2024/2025

| QUOTIENT FAMILIAL | REPAS |
|---|--|
| Inférieur à 620€ | 2,73 € |
| Entre 621€ et 820 € | 3,32 € |
| Entre 821€ et 1 100 € | 3,97€ |
| Supérieur à 1 101 € | 4,61 € |
| Tarif enfant en famille d'accueil | 2,73 € |
| Tarif Adulte | 4,84 € |
| Repas spécifique pour raison médicale apporté par un enfant | Accueil gratuit de l'enfant au restaurant scolaire |

Un justificatif de quotient familial est exigé. En l'absence, le tarif maximal sera appliqué.

Une réduction de 20 % sera appliquée sur la tarification du 3^e enfant scolarisé à Val d'Arry.



DÉJEUNER À L'ÉCOLE

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

La garderie est ouverte tous les jours scolaires de 7h20 à 8h20 et de 16h30 à 18h30. Un goûter est distribué aux enfants et une étude surveillée est en place pour les enfants du CE1 au CM2 de 17h à 17h30.

TARIFS 2024/2025

| CRÉNEAUX | TARIF UNIQUE |
|--|--------------|
| Matin, arrivée entre 7h20 et 8h20 | 1.80€ |
| Le soir de 16h30 à 17h45 (goûter inclus) | 2.50€ |
| Le soir de 17h45 à 18h30 | 1.00€ |
| Au-delà de 18h30 | 5.00€ |

LE TRANSPORT SCOLAIRE

Deux circuits sont mis en place : TOURNAY-SUR-ODON / LE LOCHEUR et NOYERS-BOCAGE / MISSY

L'inscription et le paiement sont à effectuer sur le site internet de la Région Normandie transports.normandie.fr

Les circuits sont disponibles sur valdarry.fr

CONTACT ÉCOLE

Directeur de l'école :
M^r Frédéric THÉBAULT
06 38 19 52 09

Mairie de Val d'Arry Service des affaires scolaires (1^{er} étage)

PERMANENCE DU SECRÉTARIAT MAIRIE

Tous les jours de la semaine de 8h30 à 11h00.
06 85 12 10 33
scolaire@valdarry.fr

PAUSE MÉRIDIANNE ACTIVITÉS !

La pause méridienne est un temps pour se restaurer, pour se détendre, un moment pour se divertir. Elle se déroule de 11h30 à 13h30.

La Mairie de Val d'Arry s'est engagée, pour la rentrée scolaire de septembre 2024, à améliorer les conditions d'accueil et d'animation des enfants sur ce temps de pause méridienne, en signant une convention de partenariat avec l'Association Familles Rurales déjà très impliquée sur les temps de loisirs les mercredis et les vacances scolaires.

Malika et Romane, animatrices, sont présentes dans l'équipe du midi et proposent des activités telles que bricolage, lecture, cuisine, sport dans la cour de récréation et au gymnase, et aussi temps libre.

Les enfants apprécient cette nouvelle organisation du temps de repas. Ils aiment se servir, débarrasser leur plateau, et ressentent moins de bruit dans la cantine grâce aux 3 services. Ils apprécient les activités proposées, l'équipe d'animation ainsi que les temps libres.

Le coût annuel de cette nouvelle prestation assumé par la Commune est de 15 200 euros.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS PROJETS À VENIR :



Chers habitants de Val D'Arry,

Je suis ravie de vous partager les actions que nous, les enfants du Conseil Municipal, avons réalisées au cours de l'année passée. Ces projets nous ont permis de participer activement à la vie de notre commune et de contribuer à la préservation de notre environnement et de notre patrimoine.

Cette année, nous avons eu l'honneur de participer à plusieurs cérémonies de commémoration, notamment lors de l'anniversaire du débarquement, où nous avons déposé une gerbe à la stèle des Typhoons. Ces moments sont précieux, car ils nous rappellent les sacrifices du passé et l'importance de préserver la paix que nous avons aujourd'hui.

Dans un autre registre, nous avons participé à l'opération "Nettoie ton kilomètre", une action de nettoyage qui visait à sensibiliser à la préservation de notre environnement.



Nous avons aussi fabriqué des nichoirs pour la faune locale, afin de favoriser la biodiversité et de protéger nos oiseaux. Ces nichoirs seront installés dans plusieurs endroits de Val d'Arry.

Par ailleurs, la fête d'Halloween a été un grand succès ! Avec des ateliers de réalité virtuelle et un escape game, nous avons permis aux enfants de vivre des expériences inédites, tout en s'amusant en toute sécurité.

À l'occasion des fêtes de fin d'année, nous avons distribué des livres offerts aux enfants de la commune. Un joli geste pour encourager la lecture et diffuser un peu de magie de Noël.

Pour cette nouvelle année, plusieurs projets sont déjà en préparation : nous allons installer des boîtes à livres dans différents lieux de la commune pour permettre à chacun de partager des livres gratuitement. Nous organiserons aussi une collecte de jeux de société, qui sera ensuite offerte à une association locale.

Je tiens à remercier tous les membres du Conseil Municipal des Enfants pour leur enthousiasme et leur engagement. Un grand merci également à tous les adultes qui nous soutiennent, en particulier M. Thebaut, Mme Cousin, Josiane Lecuyer et Jérémie Desguée pour leur accompagnement.

Nous sommes fiers de pouvoir contribuer à notre manière à l'embellissement et au bien-être de Val D'Arry. Je vous souhaite à tous une excellente année, pleine de projets et de belles réalisations pour notre commune !

Thalia Lemarois Malherbe
Maire des Enfants de Val D'Arry

Josiane LECUYER

Maire déléguée de Missy
Animation, commission pôle enfance



ENFANCE



2 micro-crèches à Missy

LES « EXPLORATEURS » & LES « NAVIGATEURS »

Ouvertes de 07h00 à 19h00
325 route de Bretagne - Missy

Structures neuves en ossature bois. Le bâtiment est éco-construit et pensé pour le respect de l'environnement. Son aménagement ouvert sur l'extérieur permet aux enfants de se déplacer en toute autonomie. Un espace sensoriel est utilisé quotidiennement.

Accueil de 2 mois et demi à 6 ans

Nous contacter : 06 88 20 64 84
larchedesbebes-renseignements@outlook.fr

SORTIE ADOS



Accompagnés d'élus de val d'Arry, les ados sont allés passer une journée de divertissement au Parc Bayeux Aventure. Une belle journée vécue dans la bonne humeur et les sensations fortes dans les arbres et un grand merci aux jeunes pour leur implication !



CENTRE DE LOISIRS

OUVERT TOUS LES MERCREDIS ET SUR LES VACANCES SCOLAIRES DE 7H30 À 18H30.

Les enfants peuvent être inscrits à la demi-journée ou en journée complète concernant les mercredis et minimum 3 jours par semaine pendant les vacances.

Les inscriptions se font auprès de **PBI Intercom** : 02 31 77 57 48.

Pour toutes autres questions, n'hésitez pas à nous contacter : malika.lepas@famillesrurales.org

Relais Petite Enfance

Les Relais Petite Enfance proposent des matinées d'éveil sur inscription pour rencontrer d'autres enfants, jouer, créer, grandir...

L'enfant y découvre la vie en groupe en complément des expériences vécues chez l'Assistant Maternel.

INFORMATIONS ET LISTE DES ASSISTANTS MATERNELS :

Relais Petite Enfance
Pré-Bocage Intercom

Maison de services au Public
18 rue Emile Samson
14210 Villers-Bocage
02 31 77 57 48
rpe.villers@pbi14.fr

LES DIFFÉRENTS ACTEURS DU TERRITOIRE



L'APEMINO est une association composée de parents d'élèves bénévoles motivés, qui propose tout au long de l'année des animations ouvertes au public.

L'objectif est de récolter des fonds pour soutenir les projets pédagogiques de l'école de Val d'Arry, mais aussi de rassembler tous les habitants de Val d'Arry autour d'événements festifs et conviviaux.

À VOS Agendas

8 MARS 2025 : Carnaval

27 AVRIL 2025 : Chasse aux œufs

29 JUIN 2025 : Fête de l'école

Elodie ROJAT

Présidente de l'APEMINO.

Vous voulez nous rejoindre ?

Pour nous contacter :

apeminovaldarry@gmail.com

Pour suivre les informations

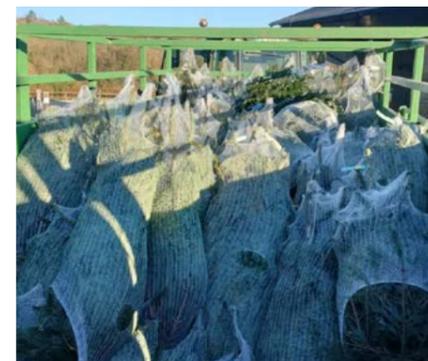
de l'APE : <https://www.facebook.com/apeminovaldarry>

Grâce à l'engagement des bénévoles et au soutien des familles, l'Apemino a pu l'année dernière participer au financement des diverses sorties pédagogiques de l'école, à une initiation des élèves de maternelle et CP au judo, à l'animation d'« ateliers philo » auprès des élèves de CM1-CM2, et à l'achat de jeux de société.

Lors de l'assemblée générale de septembre 2024, le bureau a été renouvelé. Forte du dynamisme insufflé depuis de nombreuses années, la nouvelle équipe est plus motivée que jamais pour proposer des actions tout au long de l'année.

Nous remercions chaleureusement tous les acteurs de Val d'Arry qui participent au succès de nos événements : parents d'élèves, équipe enseignante, municipalité, associations : sans votre aide précieuse, rien ne serait possible !

Merci également aux enfants, pour leurs rires et leur bonne humeur, qui donnent du sens à l'investissement de tous !



ASL NOYERS-MISSY ASSOCIATION DE SPORTS & LOISIRS



Deuxième année de présidence, l'ASL est en pleine croissance (l'ASL passe de 650 à 750 adhérents saison 2024/25). L'ASL se porte bien, toutes les activités sont complètes, un grand merci aux adhérents des 14 activités proposées par l'ASL. L'Association prévoit de changer l'intitulé de l'ASL en fin d'année. Nous allons nous appeler ASL VAL D'ARRY (demande de la mairie, cette demande sera à l'ordre de l'assemblée générale).



Président : Philippe LABORDE • 06 13 93 04 30



CÔTÉ REMERCIEMENTS

Merci au bureau directeur de l'ASL, aux responsables des activités, merci à M. Vengeons maire de VAL D'ARRY, aux Maires adjoints et aux agents de la commune qui sont toujours présents pour l'ASL.

L'ASL était présente au forum des associations du 7/09/2024 à VILLERS BOCAGE, pour présenter ses activités.

CÔTÉ MANIFESTATIONS

LOTO DU 17/03/2024 : Encore une belle réussite, 200 personnes se sont partagées 2000€ de lots.

PROCHAIN LOTO, LE 16/03/2025
Réservation obligatoire au 06 13 93 04 30



FOIRE AUX JOUETS DU 17/11/2024 : Deuxième année avec la nouvelle version (dépôt vente), les exposants et les visiteurs ont répondu présents.



COTÉ ACTIVITÉ : Les cours pilâtes, yoga, renforcement musculaire, gym tonic, sunba ados



et adultes sont complets. La rando pédestre 100 randonneurs le jeudi matin sur les chemins de VAL D'ARRY. Sophro yoga, badminton enfants adultes sont complets, scrapbooking et pétanque en pleine progression.

JARDIN PARTAGE : si vous aimez jardiner vous êtes les bienvenus !

L'ASL compte 8 boulodromes donc si vous avez l'envie de venir nous rejoindre pour jouer dans l'esprit loisir il reste de la place, ne pas hésiter à venir découvrir l'activité.



Section
Pétanque

MANIFESTATIONS DE L'ASL SAISON 2025

LOTO
16/03/2025

FOIRE AUX GRENIERS
07/09/2025

FOIRE AUX JOUETS
16/11/2025



LE CLUB DES AINÉS

L'Amicale des Aînés se réunit tous les mardis à 14 h à la Salle des Fêtes de Noyers. Quelques nouveaux adhérents nous ont rejoints au cours du 4^{ème} trimestre 2024, pour passer un après midi de convivialité dans la bonne humeur. L'après midi se clôture par un goûter, brioche, café, chocolat, thé.

Quatre repas ont lieu, dont deux en octobre et avril à la salle des Fêtes et deux au **Restaurant L'hôtel de la Place** à Aunay sur Odon. Le 7 janvier, la galette des rois a eu lieu.

Cette année exceptionnellement pour changer, à la place des crêpes en février à la salle, il a été décidé lors de notre Assemblée Générale d'octobre, de déjeuner à la crêperie de Villers.

L'Amicale des Aînés est adhérente à la Fédération des Aînés Ruraux, « Générations Mouvement du Calvados », cela nous permet de bénéficier avec notre carte d'adhérent de voyages et différentes sorties d'une journée qui nous sont proposés ainsi que des séjours ANVC d'une semaine à des prix très intéressants.

EN 2024 :

Le 16 mai, 24 adhérents se sont déplacés à la "Ferme de Marie Guerzaille", organisé par nous mêmes.

Proposer par Générations Mouvement : 1^{ère} semaine de Juillet, deux adhérentes ont pu participer à un séjour ANCV à la Baule.

- En novembre, quelques personnes ont été au Palais des Congrès à Caen pour un spectacle Arménien.

- En décembre, une vingtaine de personnes ont participé à un déjeuner spectacle à Condé sur Vire.

Toutes ces manifestations, à la grande satisfaction de tous.

Toutes personnes souhaitant nous rejoindre le mardi, peuvent contacter
M^{me} Geneviève HÉBERT, Présidente au : **02 31 77 11 12** pour tous renseignements complémentaires .

L'AMICALE DES AÎNÉS VOUS PRÉSENTE TOUS SES MEILLEURS VŒUX POUR 2025

ASLAJON ASSOCIATION DE SPORTS ET LOISIRS



VIDE GRENIER - Dimanche 9 Juin 2024 au stade

Un 2ème vide grenier qui est une réussite, 40 exposants pour 180 mètres linéaires et ça sous un grand soleil. Le président Cyrille Albert remercie tous les exposants, bénévoles, chineurs et visiteurs.



OCTOBRE ROSE



UN CHÈQUE DE 350€ DE DONNS a été remis à la ligue contre le Cancer. Somme récoltée grâce au soutien des joueurs, amis, familles, supporters présents lors de chaque rassemblement de leur équipe fanion.

Sera renouvelé l'année prochaine. Au nom du club, le Président et le bureau remercient chaleureusement toutes les personnes ayant contribué à cette initiative.

Les femmes, mamans des joueurs et bénévoles ont pu être présentes et ainsi se réunir autour du président Cyrille Albert, Thibault Gosset vice président, Céline Poret secrétaire du club, pour marquer l'événement en photo.

Vous pouvez contacter le président Cyrille ALBERT au 06 50 93 90 34 pour plus d'infos.

UNE PENSÉE POUR AARON, ON NE L'OUBLIE PAS.



En ce début d'année 2025, c'est avec une très grande tristesse que l'on a appris la disparition d'Aaron Lair, un jeune sénior plutôt discret, à l'âge de 21 ans seulement, bien trop jeune pour nous quitter.

Le président Cyrille Albert, les dirigeants et l'ensemble du club de l'Asl Ajon lui rendent hommage.

PROJET ET DATE À RETENIR

- Pour la saison 2025-2026 (début Septembre), le président Cyrille Albert veut **créer une école de foot pour les petits dans les catégories U6-U7, U8-U9.**

- **VIDE GRENIER LE 15 JUIN 2025**

Vous pouvez contacter le président Cyrille ALBERT au 06 50 93 90 34 pour plus d'infos.

FESTYLOCHE - LE LOCHEUR

L'association Festyloche a encore brillé cette année, rassemblant les habitants autour d'activités variées et festives. Retour sur les moments forts de 2024 !

Des rendez-vous réguliers pour animer la vie locale

Tout au long de l'année, Festyloche a proposé des activités incontournables. L'atelier d'écriture, organisé mensuellement, a offert aux passionnés un espace d'expression et de créativité. Les amateurs de bridge se sont retrouvés chaque mardi pour des après-midis placés sous le signe de la stratégie et de l'échange. Quant au bar éphémère, tenu le premier vendredi de chaque mois, il a régulièrement mêlé convivialité et animations surprenantes pour le plus grand plaisir de ses habitués.

Le Club de l'Amitié, fidèle à sa mission, n'a pas été en reste. Chaque mois, les membres se sont rassemblés pour une randonnée suivie d'un

moment gourmand. Ils ont également partagé de chaleureux moments autour des jeux de cartes et célébré la traditionnelle galette des rois en janvier.

Des événements ponctuels marquants

Festyloche a su rythmer les saisons avec des événements mémorables.

EN FÉVRIER, le premier bar éphémère de l'année s'est tenu dans une ambiance musicale, grâce au concert intimiste du groupe Le P'tit Cœur. En mars, un Ludobar a été organisé, un espace ludique et familial ayant rassemblé petits et grands autour de jeux et d'échanges.

EN MAI, le concours photo de l'association a donné des couleurs au bourg grâce aux affiches exposées, tandis que le Club de l'Amitié a prêté sa touche artistique en confectionnant des fleurs en papier pour la célébration des 100 ans de la grotte.

Un été festif et gourmand

EN JUIN, le marché des producteurs locaux a mis en valeur le savoir-faire régional. Douze exposants ont ravi les visiteurs. Le sommet de l'année a eu lieu en août avec la soirée concert Festyloche, marquée par la présence du groupe Tanagila. Près de 400 participants ont partagé ce moment exceptionnel, entre jeux pour les enfants, barbecue gourmand et musique entraînante.

Automne et hiver : des saveurs locales à l'honneur

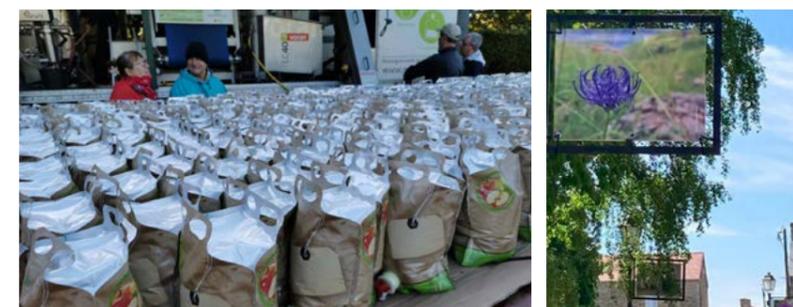
EN OCTOBRE, les habitants ont mis la pomme à l'honneur avec une activité de ramassage et de pressage, produisant un délicieux jus local. Enfin, l'année s'est achevée en beauté avec un dernier bar éphémère en novembre. Un concours de tartes aux pommes a couronné cet événement gourmand, récompensant la créativité culinaire des participants.

UNE ASSOCIATION QUI CRÉE DU LIEN

Festyloche remercie chaleureusement ses bénévoles, partenaires locaux et tous ceux qui ont participé à la réussite de ces rendez-vous.

2024 a une fois encore montré l'importance de la vie associative dans le renforcement du lien social.

RENDEZ-VOUS EN 2025 POUR DE NOUVELLES AVENTURES RICHES EN PARTAGE ET EN FESTIVITÉS !



COMITÉ DES FÊTES

Tournay-sur-Odon



Le Comité des fêtes de Tournay-sur-Odon a une fois de plus rassemblé petits et grands lors de ses différentes manifestations tout au long de l'année 2024. Nous avons débuté l'année en partageant la traditionnelle galette des rois dans une

ambiance conviviale. Avec l'arrivée du printemps, nous nous sommes réunis au jardin partagé pour préparer la saison et avons célébré la fête des hameaux en mai, moment où chacun a pu savourer de délicieuses pizzas et tartes cuites dans notre four à pain local.

Les enfants de Tournay ont également répondu présents à la chasse aux oeufs de Pâques au bois de Villodon, une belle occasion pour partager un moment de joie en famille.

De plus, nous avons organisé un parcours artistique mettant en valeur nos paysages et notre patrimoine grâce aux talents de plusieurs artistes locaux. Nous nous sommes donné rendez-vous le soir pour une séance de cinéma en plein air, en lien avec la seconde guerre mondiale. Un moment convivial malgré une météo capricieuse.

Notre apéro-concert a connu un beau succès, réunissant amateurs de musique et habitants dans une ambiance festive et dynamique.

PROGRAMME
DES FESTIVITÉS
Pour 2025

Nous avons le plaisir de vous communiquer les dates des événements prévus pour l'année 2025 :

12 JANVIER :

Galette des rois à 15h, à l'ancienne école de Tournay-sur-Odon

20 AVRIL : Chasse aux oeufs de Pâques, au petit bois

26 AVRIL : Jardin partagé à 10h

30 MAI : Fête des hameaux, au jardin partagé

14 JUIN : Apéro-concert

20 SEPTEMBRE : Repas chiffonnade, au jardin partagé

22 NOVEMBRE : Assemblée générale

Nous espérons vous retrouver nombreux lors de ces événements pour partager ensemble des moments conviviaux et festifs !

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter :

Sandrine MERTEN

Présidente du comité des fêtes

06 24 16 42 82

ou comitedesfetes.tournay@gmail.com

À très bientôt !

Le Comité des Fêtes de Tournay-sur-Odon

LE CDAR FÊTE
ses deux ans !

Le CDAR fête ses 2 ans d'existence, il désire porter encore longtemps son ambition : développer l'art contemporain et patrimonial en milieu rural et favoriser l'épanouissement des enfants, et d'un large public à travers l'accès à l'art et à la culture.

Le CDAR est né de la conviction que la création artistique peut vivre et se développer en milieu rural, afin de lutter contre ce que l'on nomme peut-être abusivement la désertification. Il porte l'idée que l'art est un acteur fondamental dans la construction de la société et contribue à la valorisation de l'individu dès son plus jeune âge. Depuis juillet 2024, le CDAR propose systématiquement des ateliers de pratique artistique à destination des enfants, jeunes et moins jeunes, à leurs familles et aux amateurs de découvertes artistiques. Les ateliers sont encadrés par des artistes professionnels en binôme avec les bénévoles du CDAR.

Cette année 2024-2025 permet déjà de recevoir 30 classes avec 49 ateliers potentiels (certaines classes se rendront au CDAR 3 ou 4 fois durant l'année scolaire tant la demande est forte). Le CDAR, c'est également un lieu de rencontre exceptionnel avec un artiste ou un groupe d'artistes, le CDAR propose près de 15 expositions par an.

Deux expositions ont été présentées hors les murs en 2024 c'est dire l'attractivité du lieu.

Le CDAR est un outil social, éducatif et culturel, vecteur d'éducation populaire implanté dans un territoire rural, magnifique écrin dans la vallée de l'Odon. Le CDAR a toute sa place dans cette ancienne école réaménagée pour l'occasion. Il s'adresse à tous en favorisant un maximum la mixité sociale.

Intégrée à la dynamique territoriale, le CDAR se définit comme un instrument d'accompagnement utile et efficace pour agir en complément des politiques locales en matière d'éducation et d'accès à la culture.

L'année 2024 a marqué un tournant important grâce à l'aide conséquente de Pré-Bocage Intercom. Le CDAR en quelques mois est devenu la référence en matière de pratique artistique. Non seulement, c'est le seul lieu d'exposition permanent et dédié à l'art contemporain et au patrimoine sur l'ensemble du territoire du Pré-Bocage, mais c'est aussi le seul lieu où classes et familles peuvent pratiquer l'art sous toutes ses formes en présence de professionnels et d'artistes.

Pour ce faire, un budget important a été alloué au CDAR.



Le CDAR en fait bon usage, lui permettant notamment de rétribuer les artistes qu'il reçoit et de proposer des ateliers de très bonne qualité.

Le CDAR fonctionne grâce à ses quelques 80 adhérents et sa trentaine de mécènes ponctuels ou réguliers.

Pré-Bocage Intercom a décidé dans un contrat triennal de soutenir le CDAR pour ses ateliers de CDAR pratique artistique qui se pratiquent toute l'année avec les artistes en direction des scolaires.

Le CDAR reçoit pour ses ateliers chaque mois entre 75 et 125 élèves et entre 15 et 30 familles. Le CDAR est une structure qui s'est fortement développée depuis l'été dernier, et cette structure a besoin de vous : besoin de bénévoles pour encadrer les petits visiteurs, besoin de bénévoles pour accompagner les expositions, besoin de vous pour tenir quelques permanences... envie de nous soutenir, faites le nous savoir. Aussi en 2025 nous voulons inciter celles et ceux qui le souhaitent à devenir des membres actifs, car les tâches ne manquent pas : accompagner l'artiste invité lors des ateliers proposés aux classes, proposer son aide pour le gardiennage des expositions ne serait-ce qu'une heure ou deux, apporter son aide lors des vernissages... Aujourd'hui vous pourrez renouveler ou prendre votre adhésion (15 €) et en profiter pour effectuer un don en bénéficiant d'avantages fiscaux.

Merci à vous toutes et tous !



PRATIQUE : Le CDAR a pour siège social l'ancienne école de Tournay-sur-Odon

CONTACT : Jean Marc :
06 81 23 61 22 ou car.villodon@gmail.com

LA MÉDIATHÈQUE DE VAL D'ARRY

2024 A ÉTÉ UNE NOUVELLE FOIS UNE ANNÉE DE RECORDS POUR VOTRE MÉDIATHÈQUE

Nous sommes fiers de vous annoncer que vous êtes désormais au nombre de 600 lecteurs inscrits.

LES RECORDS 2024

- 5322 emprunteurs soit 17% par rapport à 2023
- 18776 prêts soit 18% par rapport à 2023
- 6815 visiteurs soit 20% par rapport à 2023 (visiteurs ayant empruntés au moins 1 livre)

ANIMATIONS

Nous avons eu le plaisir de vous proposer 3 animations temporaires au cours des derniers mois :

- Ma salle de bain zéro déchet
- L'impression 3D
- La naturopathie

Nous vous informerons par le biais de Panneau Pocket lorsque de nouvelles animations seront programmées

SCRAPBOOKING

Cette animation est permanente et remporte toujours un grand succès tant pour les enfants que pour les adultes.

LECTURE AUX ENFANTS

- Elle est assurée par un groupe de 4 bénévoles qui se déplacent dans les micro-crèches de Missy ainsi que dans les écoles et qui reçoivent les classes à la médiathèque.

Soyez assurés que le succès grandissant de notre activité récompense notre investissement de bénévoles.

Un grand merci à vous tous pour votre fidélité.

Médiathèquement vôtre

Médiathèque de Noyers-Bocage

bibliothequenoyersbocage@orange.fr ou 02 31 24 40.85

Pour consulter le catalogue ou réserver des livres : www.mediathequesdubocage.fr

TARIFS

| TARIFS | VAL D'ARRY | AUTRES COMMUNES |
|------------|------------|-----------------|
| 1 personne | 5.00 € | 10.00 € |
| Famille | 10.00 € | 20.00 € |

À SAVOIR

Si vous vous inscrivez à Noyers Bocage, vous pouvez continuer à aller à Villers Bocage sans prendre un autre abonnement, alors faites vivre la médiathèque de Val D'Arry pour quelle puisse continuer à grandir.

Virginie DAUTY

Maire déléguée de Tournay-sur-Odon
Animation, vie communale,
culture et communication



LES 100 ANS DE LA GROTTTE DE LE LOCHEUR.



Le 9 juin 2024, procession et cérémonie entre l'église Saint-Jacques de Le Locheur et la grotte

LE REPAS DES AÎNÉS VAL D'ARRY



Comme le veut la tradition, le repas des aînés s'est tenu en Octobre 2024 à la salle des fêtes de Monts-en-Bessin. Une belle équipe des adolescents de la commune a assuré le service du repas préparé par les commerçants de Val d'Arry. **Annie Blin et Virginie Peltier ont assuré l'ambiance sur un air d'accordéon.**



PAUSE FLORALE

Faites fleurir votre imagination



En avril 2024, l'exposition collective sur le thème « Paysages d'ici et d'hier » organisée par le CDAR à Tournay sur Odon, à laquelle l'association PAUSE FLORALE a participé a rencontré un vif succès. Les créations florales réalisées par les adhérentes et leur professeur diplômée Christèle, ont captivé et émerveillé les visiteurs par leur originalité, leur finesse et leur élégance.

Ce succès a renforcé la notoriété de l'association et a attiré de nouvelles adhérentes prêtes à s'initier ou à se perfectionner dans cet art.

Pause Florale, association d'art floral n'est pas seulement un lieu de création mais aussi un lieu de rencontres, de partage.

Elle poursuit depuis sa création en 2019, **plusieurs objectifs :**

- Transmettre les bases techniques de l'art floral à travers des ateliers accessibles à tous.
- Encourager l'expression personnelle, en offrant à chacun la possibilité de créer des œuvres uniques.
- Célébrer la nature, en mettant des matériaux respectueux de l'environnement.

Pour cette nouvelle année, Pause Florale poursuit ses ateliers pour débutants et initiés 2 fois par mois le lundi et le mardi après-midi.

L'association participera à l'exposition participative au CDAR « Lavis en rose » le 14 mars 2025.

En avril du 26 au 4 mai, Pause Florale exposera des œuvres fleuries lors de l'exposition collective au CDAR.

Vous souhaitez faire partie de cette belle aventure ? Contactez Pause Florale pour en savoir plus sur nos activités.

PAUSE FLORALE - CANINI Christèle • 3, rue Villodon Tournay-sur-Odon
06 26 38 48 12 • pause.florale14@gmail.com

ATELIER AJERO

Ouvert depuis Septembre 2024, l'Atelier d'Ajéro, vous propose, des cours de dessin selon des thématiques par trimestre : portraits, paysages, portraits animaliers et mangas.

Des jeunes, des ados, des adultes, cet atelier est ouvert à partir de 7 ans, pour les débutants comme pour les confirmés.



Pour plus de renseignements retrouvez moi à l'Ecole de Missy, le mercredi après-midi, ou sur : latelierdajero@gmail.com
06 32 99 95 17
(tarifs : 60€/mois, matériel mis à disposition)

FÊTE DES VOISINS

A l'initiative des habitants des hameaux ou quartiers, ce jour-là, les voisins se rencontrent et partagent un repas improvisé.

Pour cette raison, chacun est invité à apporter un plat que tous se partageront.

Musique et danse agrémentent largement cette fête facilitant ainsi le dialogue avec chacun.

Pour vous aider et vous accompagner dans l'organisation, vous pouvez TÉLÉCHARGER l'affiche et les invitations pour vos voisins !

www.lafetedesvoisins.fr



ACCUEILLIR LES OISEAUX DANS SON JARDIN



Un jardin laissant place à la nature devient un refuge idéal pour les oiseaux, surtout en zone urbaine

PLANTEZ ARBRES HAIES ET ARBUSTES :

1. FAVORISER LES HAIES CHAMPETRES :

Les arbres, les arbustes et les haies sont appréciés parce qu'ils fournissent en même temps le gîte et le couvert :

- Des baies et des fruits en nombre,
- Des branches mortes qui permettent le développement d'insectes décomposeurs,

- Des feuilles au sol qui favorisent la prolifération des vers,
- Et des abris sous les branchages et dans les troncs pour construire les nids et pour se reproduire

2. CULTIVER UN POTAGER

3. LAISSER UN COIN SAUVAGE

4. INSTALLER DES NICHOS :

5. INSTALLER DES POINTS D'EAU :

Que ce soit une mare, un bassin ou une soucoupe d'eau posée au sol ou un abreuvoir suspendu, le point d'eau est indispensable dans le jardin ; Trouver de l'eau peut être compliqué pour les oiseaux (quand il gèle ou l'été)

6. INSTALLER DES MANGEOIRES

JOURNÉE DE LA TERRE

DE 14H00 À 22H00

MARCHÉ DE PRODUCTEURS LOCAUX
ATELIERS - CONFÉRENCES - BUVETTE
FOOD TRUCK- SOIRÉE SPECTACLE

Inscription nécessaire pour certains ateliers.
Merci de réserver au **02 31 77 57 48**

Tout le programme sur
www.prebocageintercom.fr

LA MUTUELLE COMMUNALE

**MUTAME CITÉ :
UNE TARIFICATION
SIMPLE ET FAMILIALE
AVEC 2 TRANCHES
D'ÂGE**



| TARIFICATION / BÉNÉFICIAIRES | - DE 50 ANS | 50 ANS ET + | ENFANTS |
|------------------------------|-------------|-------------|---------|
| Cité 1 | 33,59 € | 33,59 € | 16,91 € |
| Cité 2 | 55,20 € | 85,20 € | 28,18 € |
| Cité 3 | 70,34 € | 108,49 € | 39,45 € |

En mai 2024, une convention de partenariat a été signée avec la mutuelle MUTAME, pour une durée de 3 ans, afin de permettre aux habitants de Val d'Arry à la recherche d'un contrat de complémentaire santé, de bénéficier d'une mutuelle.

Trois niveaux de garantie sont proposés, avec deux tranches d'âge, moins 50 ans et plus de 50 ans.

Les personnes intéressées, celles qui souhaitent obtenir des renseignements ou une demande de rendez-vous doivent contacter directement la MUTAME :

02 33 05 29 20 • contact@mutame-plus.fr

L'EXPRESSION DES ÉLUS
de la minorité Municipale

«Les commissions n'ont aucun pouvoir de décision. Elles examinent les affaires qui leur sont soumises, émettent de simples avis ou formulent des propositions». A ce jour, cet article 8 du règlement intérieur n'est que très rarement respecté...

Le dernier exemple remonte à la commission Culture Vie Communale du 18 Septembre 2024 au cours de laquelle, il a été décidé de supprimer, pour les aînés de plus de 65 ans ne participant pas au repas traditionnel, les bons d'achat habituels à utiliser chez les commerçants de Val d'Arry pour les remplacer par des paniers garnis, achetés hors commune et d'en limiter l'attribution aux aînés de plus de 80 ans. Belle solidarité pour nos commerçants !!! Cette décision unilatérale a été diffusée par l'intermédiaire de l'invitation à ce repas...sans que le Conseil Municipal n'ait eu à statuer à ce sujet auparavant. Suite à notre demande sollicitant le respect de cet article, ce point est apparu dans l'ordre du jour du Conseil du ...19 Novembre et le principe a été adopté par «10 voix pour»...sur 20 élus présents sachant que le conseil est constitué de 23 élus... Belle démonstration de décision démocratique !!!

Autre exemple : aucune consultation de cette même commission pour travailler le contenu de cette gazette 2025...

Nous sommes début Février et d'ici quelques semaines, nous serons amenés à voter le budget primitif 2025. Les prochaines commissions n'ont lieu qu'une dizaine de jours avant ce vote et aucun projet n'a été évoqué et encore moins débattu. Les membres du Conseil Municipal prendront ils, encore une fois, connaissance de ces projets en même temps que les documents budgétaires... ?

Voici les exemples types de fonctionnement auxquels nous sommes trop souvent soumis...

L'an dernier, nous avons évoqué différents sujets tels que le mal être du personnel ainsi que la lenteur de l'exécution des projets. Nous nous réjouissons qu'un audit du Centre de Gestion de la Fonction Territoriale ait été réalisé fin 2024 auprès des agents. Nous sommes désormais dans l'attente de la restitution des conclusions... Et pour les projets, le pumtrack devrait être enfin fonctionnel.. quant aux vestiaires pour le football... ?

« La politique n'est pas l'art du possible, c'est de rendre possible ce qui est nécessaire »

Vos élus de la minorité municipale :

Valérie Gilette, Jacky Godard, Christelle Lecapitaine, Christelle Mottin, Philippe Pelletier

RESTEZ INFORMÉS AVEC L'APPLICATION
PANNEAU POCKET !

Chères habitants,
Nous avons à coeur de vous offrir un moyen simple et rapide d'être informé de toutes les actualités de notre commune. C'est pourquoi nous avons adopté l'application Panneau Pocket ! Depuis plus d'un an, Panneau Pocket est au cœur de la communication de la commune.

QU'EST-CE QUE
PANNEAU POCKET ?

Il s'agit d'une application mobile gratuite qui permet de recevoir directement sur votre téléphone toutes les informations importantes : alertes, événements, fermetures de routes, annonces municipales, etc.

Plus besoin de chercher, vous êtes informés en temps réel !



LES AVANTAGES POUR VOUS :

- **ALERTES EN TEMPS RÉEL** : recevez immédiatement les informations urgentes concernant la commune.
- **ACCESSIBILITÉ** : l'application est disponible pour Android et iOS.
- **GRATUIT ET FACILE D'UTILISATION** : pas besoin de s'inscrire ni de créer un compte.
- **INFORMATION CLAIRE ET LOCALE** : tout ce que vous devez savoir sur la vie à Val d'Arry, directement sur votre téléphone.

COMMENT L'UTILISER ?



1. Téléchargez l'application Panneau Pocket sur l'App Store ou Google Play.
2. Recherchez "Val d'Arry" pour suivre notre commune.
3. Recevez instantanément toutes les notifications importantes !

N'attendez plus, restez connectés avec votre commune et ne manquez aucune information essentielle !

DIFFÉRENTS MODULES DISPONIBLES :



- Agenda
- École
- Médiathèque
- Déchets
- Urbanisme
- Saison culturelle
- Objets trouvés
- Mutuelle communale
- Espace ados

Actuellement, **615 smartphones** ou tablettes possèdent Val-d'Arry dans leurs favoris, dont **421 désignés comme « super-favoris »** (premier favori ajouté après avoir téléchargé l'application).

A titre indicatif seulement, cela représente l'équivalent de **55 % des foyers de la commune**.

Quelques exemples de l'année 2024 particulièrement marquants :



Jérémie DESGUÉE
Maire Adjoint de Val d'Arry





NOYERS-BOCAGE | MISSY | LE LOCHEUR | TOURNAY-SUR-ODON



RÉTROSPECTIVE



Le site de Noyers Bocage est un lieu chargé d'histoire et la commémoration du 8 juin 2024 a rassemblé la population, des historiens, des passionnés d'aviation et des familles venues honorer la mémoire de ces aviateurs.

Ce fut un bel hommage aux Pilotes de Typhoons et à leur rôle crucial dans la libération de la Normandie.

L'exposition à la salle des fêtes permettait de découvrir des documents, des témoignages et des objets liés aux Pilotes et à leurs missions.

Quant au repas champêtre, ce fut une belle occasion d'échanger dans une ambiance conviviale.

